

PHS  
p.4

### MIVILUDES

#### Les pouvoirs publics renforcent la lutte contre les dérives sectaires ■ France

■ Parallèlement à la publication du rapport sur les nouvelles tendances des dérives sectaires, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, en charge de la Citoyenneté, a diffusé un communiqué de presse appelant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires...

Groupes  
p.14

### TÉMOINS DE JÉHOVAH

#### La Congrégation chrétienne des Témoins de Jéhovah belge poursuivie pour incitation à la discrimination ■ Belgique

■ Le 16 février 2021 s'est ouvert devant le tribunal correctionnel de Gand un procès contre l'organisation des Témoins de Jéhovah de Belgique...



@unadfi



www.unadfi.org



facebook.com/unadfi

Thèmes  
connexes  
p.30

### THÉORIE DU COMLOT

#### Un collectif de médecins, promeut un traitement décrié contre la Covid-19 ■ France

■ Depuis début février circule sur les réseaux sociaux un protocole médical censé traiter la Covid-19. Baptisé TAP pour « traitement ambulatoire précoce », il a été lancé par la Coordination Santé libre...

## SOMMAIRE

### Phénomène sectaire

- p. 02 ■ Associations
- p. 04 ■ Miviludes

### Groupes

- p. 07 ■ Anthroposophie
- p. 08 ■ Casa Lumiere
- p. 09 ■ Douze Tribus
- p. 10 ■ Femmes internationales murs brisés

- p. 11 ■ Minh Vacma
- Ordre du Temple Solaire
- p. 12 ■ QAnon
- p. 14 ■ Scientologie
- Témoins de Jéhovah
- p. 15 ■ Tvind-Humana
- p. 16 ■ Université de la relation

### Mouvances

- p. 17 ■ Développement personnel

- p. 19 ■ Esotérisme
- Mouvance catholique
- p. 21 ■ Mouvance juifs ultra-orthodoxes
- p. 22 ■ Mouvance protestante
- Paranormal
- p. 24 ■ Pratiques de soins non conventionnelles

### Thèmes connexes

- p. 30 ■ Théories du complot

## Associations

### La pandémie a-t-elle accéléré la propagation des théories conspirationnistes ? ■ France

■ *Le Midi Libre* a consacré, dans son édition du 22 février, un dossier aux théories du complot. A cette occasion, le journal s'est entretenu avec Joséphine Cesbron, présidente de l'Unadfi et de l'ADFI Montpellier Languedoc.

Depuis le début de la pandémie, Joséphine Cesbron note une nette recrudescence des sollicitations de familles désemparées par l'attitude d'un proche happé par des théories conspirationnistes sur la Covid-19, la vaccination et d'autres sujets. Selon elle, le confinement a probablement été un catalyseur. En amenant les gens à passer davantage de temps sur internet il a facilité l'accès à ces théories. Le sentiment de vulnérabilité causé par la pandémie a conduit des personnes cherchant des solutions à tomber dans le piège des discours rassurants et des

solutions « nouvelles » proposées par des sectes.

Joséphine Cesbron explique que la période n'a pas forcément vu l'éclosion de nouveaux groupes sectaires ou complotistes, mais plutôt l'accentuation de leurs activités et l'accroissement de leur audience, à l'instar de QAnon<sup>1</sup> qui a bénéficié de l'appui d'influenceurs bien-être. Elle note également la réapparition du Mouvement Raëlien<sup>2</sup>.

À Montpellier, en particulier, l'ADFI a reçu de nombreux appels de familles dont des proches, intéressés par la santé ou le

bien-être, sont tombés sous l'emprise de « dérapeutes » dont la dangereuse influence peut conduire certains à abandonner leurs traitements médicaux.

Afin de leur venir en aide, l'Adfi travaille avec des bénévoles, qui reçoivent les victimes, et un réseau de professionnels (psychologue, avocat). Mais la présidente déplore le délai de prescription trop court en ce qui concerne l'abus de faiblesse (six ans). Selon elle « l'abus de faiblesse et l'emprise mentale ne sont pas des violences classiques » et il faut du temps

>>>

>>>

pour que les victimes réalisent et trouvent la force de porter plainte. Lorsque c'est possible l'Unadfi, association reconnue d'utilité publique, peut se porter partie civile avec les victimes. Mais cela n'est pas toujours facile en raison de la baisse des subventions de l'association qui se félicite cependant d'avoir reçu une aide du ministère de la Justice, alors que ce n'était plus le cas.

La présidente de l'Unadfi voit le renforcement des mesures de lutte contre les sectes et les radicalités, annoncé par Marlène Schiappa, comme une excellente nouvelle. Elle souligne que tant au niveau local que national, les associations de terrain travaillent depuis longtemps avec l'État, notamment lors des réunions des cellules préfectorales sur le sujet.

Elle pense que l'expertise de

l'Unadfi sur l'emprise et dans l'aide aux familles est un réel atout, renforcé par son centre de documentation, le plus important d'Europe. Afin de mettre en avant cette plus-value, l'Unadfi a créé en 2020 le Centre d'observation et d'analyse de la radicalisation et de l'emprise sectaire (COARES). Ce pôle va travailler, entre autres, sur les radicalités et les théories du complot et proposer des formations aux pouvoirs publics, magistrats, avocats, personnels de santé. Pour Joséphine Cesbron, « plus ils connaîtront ce qu'est une emprise et plus on pourra agir en amont ». Dans cette même volonté de former les professionnels sur l'emprise sectaire, elle œuvre actuellement à l'ouverture d'un diplôme universitaire (DU) à la faculté de médecine de Montpellier.

Interrogée par le *Midi-Libre* sur la loi sur les principes républicains, elle pense que renforcer la laïcité, notamment dans les hôpitaux où « on voit arriver des médecins aux pratiques non-conventionnelles », est important. De même qu'encadrer davantage l'enseignement à la maison semble indispensable afin d'éviter que des enfants soient isolés par des mouvements sectaires et « dévient vers un enseignement qui ne s'inscrit plus dans les valeurs républicaines ». ■

(Source : *Midi Libre*, 22.02.2021)

1 Lire sur le site de l'Unadfi les articles sur QAnon : <https://www.unadfi.org/mot-clef/qanon/>

2 Lire sur le site de l'Unadfi : *Raël incite ses adeptes à risquer leur vie* : <https://www.unadfi.org/groupe-et-mouvances/rael-incite-ses-adeptes-a-risquer-leur-vie/>

## Le point de vue de l'Unadfi ■ France

■ Suite à l'annonce de la réorganisation de la Miviludes, *Marianne* a interviewé la porte-parole de l'Unadfi. Une occasion de donner la parole aux associations d'aide et de défense des victimes et de relayer leur vision de la problématique sectaire.

Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, estime que l'intégration des associations au Conseil d'orientation de la Miviludes est une bonne nouvelle pour les remontées de terrain et la parole des victimes. La porte-parole rappelle que les moyens financiers des associations sont en baisse rendant de facto difficile la prévention, élément

essentiel de la lutte contre les situations sectaires. L'Unadfi a multiplié les efforts pour trouver des sources de financement afin de se faire connaître et d'amplifier son travail.

Enfin, à propos de la situation sectaire actuelle, Pascale Duval note que la crise sanitaire n'a fait que donner de la visibilité à un phénomène que l'Unadfi observe

depuis plusieurs années à savoir la prolifération de petits groupes, la diffusion, le recrutement et l'emprise exercée en ligne par des communautés virtuelles. Elle espère que la crise permettra une véritable prise de conscience générale de la problématique sectaire. ■

(Source : *Marianne*, 25.02.2021)

## Les pouvoirs publics renforcent la lutte contre les dérives sectaires ■ France

■ Parallèlement à la publication du rapport sur les nouvelles tendances des dérives sectaires réalisé à sa demande, Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, en charge de la Citoyenneté, a diffusé un communiqué de presse appelant à renforcer la lutte contre les dérives sectaires.

Ce communiqué rappelle le souhait de la ministre de renforcer la protection des personnes vulnérables, avec le concours de l'ensemble des forces contre les violences et l'emprise sectaire. Pour ce faire la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) va être dotée d'une nouvelle organisation. A été nommée à sa tête Hanène Romdhane, magistrate disposant « d'une excellente connaissance du terrain. ». Un conseil d'orientation composé de représentants des ministères, d'experts, de parlementaires et d'associations sera installé

prochainement auprès de la ministre. Parmi ses membres on retrouve entre autres, la présidente de l'Unadfi Joséphine Cesbron, la psychiatre Marie-France Hirigoyen, le sociologue Gérald Bronner ou encore l'ex-président de la Miviludes Georges Fenech.

Outre ces modifications organisationnelles, une circulaire a été adressée aux préfets afin de sensibiliser et former leurs personnels sur les dérives sectaires, de mobiliser les instances locales de pilotage des politiques de sécurité autour de la lutte contre les dérives sectaires et de systéma-

tiser les signalements aux autorités judiciaires par le biais de l'article 40.

Dans une interview donnée à *l'Obs*, Marlène Schiappa a annoncé le rattachement à la Miviludes d'agents du ministère de l'Économie et des Finances pour lutter contre les détournements d'argent, et fait part de sa volonté de la rapprocher des services enquêteurs de la police et de la gendarmerie, ainsi que de la justice. ■

(Source : Communiqué de presse du 24 février 2021 : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Marlene-Schiappa-renforce-la-lutte-contre-les-derives-sectaires> & *L'Obs*, 24.02.2021)

## Publication d'un rapport sur les nouvelles tendances sectaires ■ France

■ À la fin du mois de février 2021, un rapport commandé par Marlène Schiappa, ministre déléguée auprès du ministre de l'Intérieur, chargée de la Citoyenneté a été rendu public. Ce document a été réalisé par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes), en collaboration avec l'inspection générale de la police nationale et l'inspection générale de la gendarmerie nationale. Amplement relayé par les médias, ce rapport a permis d'attirer l'attention sur les tendances sectaires actuelles, leurs dangers et aussi leur développement accéléré par la crise sanitaire.

La Miviludes a reçu 3 008 signalement en 2020 contre 2 800 en 2019. Une vingtaine de procédures judiciaires ont été

engagées contre des personnes qui ont profité de la crise pour mettre sous emprise des personnes selon les propos de

la ministre. Elle rappelle que les mouvements sectaires ont évolué et ne sont plus des gros groupes connus mais de petits groupes

>>>

>>>

difficilement identifiable. La ministre avance le nombre de 500 petits groupes où se trouveraient 140 000 personnes dont 90 000 enfants et adolescents. Ces chiffres sont peut-être un peu en-dessous de la réalité car l'appartenance à une mouvance ou groupe sectaire est une notion difficilement quantifiable. De son côté la référente nationale chargée du sujet sectaire pour la gendarmerie constate une augmentation de 58% des procédures liées à des dérives sectaires ce qui donne environ 200 procédures. Parmi elles, 60% sont en lien avec la santé.

Car parmi les mouvements qui inquiètent les pouvoirs publics les groupes qui touchent à la santé et au bien-être (40%) sont toujours quasi majoritaires notamment ceux proposant des stages de jeûnes extrêmes ou du crudivorisme. Certains charlatans proposent des soins individualisés pour des personnes en situation de vulnérabilité moyennant d'importantes sommes financières. Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Union nationale de défense des victimes de sectes (Unadfi), cela s'explique par la diffusion de la doctrine New Age qui stipule qu'il faut se préparer individuellement pour changer l'humanité, créant alors une recherche du bien-être et du culte de soi. Un exemple probant de ces charlatans de la santé est sans doute Thierry Casasnovas. Sa chaîne YouTube dangereuse

par ses conseils santé et nutrition (notamment sur le crudivorisme) est aussi un moyen de diffuser une pensée complotiste à ses plus de 500 000 abonnés. La Miviludes rappelle qu'une enquête a été ouverte contre lui pour mise en danger de la vie d'autrui.

Le cas de Thierry Casasnovas est aussi symptomatique d'un autre développement des gourous aujourd'hui. Ils sont devenus des experts du marketing numérique et des réseaux sociaux. Bien souvent ils collaborent avec d'autres gourous, se connaissent et organisent des webinaires ensemble. On l'a notamment vu durant la pandémie où certains se sont réunis pour dénoncer le confinement et répandre toutes sortes de théories complotistes sur le virus ou la vaccination. Cela montre aussi qu'Internet est devenu un réseau de recrutement et de prosélytisme important où l'emprise mentale peut s'exercer même à distance.

25% des signalements reçus à la Miviludes concernent les mouvements religieux. Le plus souvent apocalyptiques, ces mouvements ont connu un regain d'activité durant la crise liée au Covid-19. Ils peuvent voir dans la pandémie une confirmation de leurs propos sur la fin du monde imminente. Certains groupes comme les Témoins de Jéhovah en ont profité pour modifier leur mode de prosélytisme en envoyant courriers et courriels. Certaines églises évangéliques

inquiètent aussi la mission. Le rapport cite par exemple le Centre d'accueil universel (ou Église universelle du royaume de Dieu). L'un des prédicateurs a affirmé que le Covid-19 n'affectait que « ceux qui ne croyaient pas en Dieu » et a incité ses adeptes à « ne pas respecter les restrictions sanitaires ». Ces églises prônent parfois des valeurs en contradiction avec celles de la République.

Concernant le complotisme, le rapport précise qu'il ne peut être considéré comme une dérive sectaire dans son acception juridique mais que certains groupes peuvent répondre aux critères de dérives et de nocivité notamment QAnon. Ce groupe d'origine américaine est apparu en France il y a deux ans. La Miviludes a déjà reçu une dizaine de signalements sur ce groupe en 2021 constatant une emprise et un endoctrinement.

La porte-parole de l'Unadfi rappelle que « si ces phénomènes d'emprise et de radicalisation amènent la personne à rompre avec elle-même, la société et son entourage alors, selon nous, c'est une situation sectaire ». Ces cas de rupture suite à l'adhésion à des théories complotistes sont de plus en plus nombreux à être signalés à nos associations.

La note revient également sur la mort, dans le Morbihan, d'Ulysse Tâm Hà Duong, à l'âge de 25 ans, intoxiqué par une plante lors d'un stage proposé par les adeptes du

>>>

>>>

survivalisme. Le rapport constate que la survivologie se caractérise par la recherche d'une autonomie personnelle et familiale. Des groupes survivalistes se retrouvent sur internet et se donnent des conseils mais des stages sont aussi organisés.

Un constat ressort de ce rapport : les gourous et les différents mouvements sectaires profitent de l'angoisse et des différents questionnements liés à l'épidémie de Covid-19 pour prospérer. Certains mettent en avant des pratiques de soins non conventionnelles pour faire face aux inquiétudes d'un public vulnérable et souffrant d'isolement social. Ces propositions pseudo-médicales sont souvent en lien avec des théories complotistes. Autre point qui attire l'attention des pouvoirs publics la montée dans ces groupes des discours de défiance à l'égard de la vaccination.

L'Unadfi partage ce constat car comme le rappelle Pascale Duval

« chaque fois qu'il y a une crise et qu'une population est fragilisée, il y a une recrudescence de signalements. On le constate notamment après les catastrophes naturelles, analyse la porte-parole de l'Unadfi. L'avantage de cette crise pour les gourous est qu'elle est mondiale et qu'elle concerne tout le monde ».

La Miviludes a ainsi observé une augmentation de ses saisines par rapport à 2019 et a reçu 80 signalements en lien direct avec la crise sanitaire entre mars et juin 2020. Six dossiers ont fait l'objet de signalements de la mission auprès des parquets. Même son de cloche du côté de la gendarmerie qui travaille sur douze autres procédures dans le cadre d'enquêtes préliminaires et d'une information judiciaire.

Ces chiffres pourraient n'être qu'un début car le processus d'emprise peut être long et les conséquences de cette crise sanitaire pourraient perdurer. Si l'emprise peut affecter tout

le monde quelles que soient la classe sociale et la situation géographique, policiers et gendarmes en charge du renseignement territorial constatent cependant que les départements ruraux sont particulièrement vulnérables au phénomène sectaire du fait de la désertification médicale amenant les personnes à se tourner vers des pratiques de soins non conventionnelles. L'isolement permet aussi à des personnes de créer plus facilement des communautés en marge de la société. ■

(Sources : Rapport « *Lutte contre les dérives sectaires* » ministère de l'Intérieur & 20 minutes, 24.02.2021 & BFM TV, 24.02.2021 & France Inter, 24.02.2021 & L'Obs, 24.02.2021 & Le Monde, 24.02.2021 & Le Figaro, 24.02.2021 & Ouest France, 24.01.2021 & Europe 1, 25.02.2021 & France 24, 25.02.2021 & Huffington Post, 25.02.2021 & La Croix, 25.02.2021

Consulter le rapport : <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/Communiqués/Marlene-Schiappa-renforce-la-lutte-contre-les-derives-sectaires>

## À écouter



### L'invité de 6h20, Le 5/7, France Inter, 25.02.2021

Afin de réagir à la publication du rapport sur les nouvelles tendances sectaires et la réorganisation de la Miviludes, Marie Drillhon, membre du bureau de l'Unadfi et présidente de l'ADFI Yvelines, était invitée de 6H20 du 5/7 de France Inter.

Elle a pu rappeler l'urgence d'informer et de développer la prévention pour savoir détecter une offre sectaire pouvant générer une emprise. ■

(Source : France Inter, 25.02.2021)

Réécouter l'émission : [https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-6h20/l-invite-de-6h20-25-fevrier-2021?utm\\_medium=Social&utm\\_source=Twitter#Echobox=1614236854](https://www.franceinter.fr/emissions/l-invite-de-6h20/l-invite-de-6h20-25-fevrier-2021?utm_medium=Social&utm_source=Twitter#Echobox=1614236854)

## Anthroposophie

### Une école Steiner des Hautes-Pyrénées dans le viseur de l'Académie de Toulouse ■ France

■ En février, plusieurs syndicats enseignants de la région Midi-Pyrénées s'étaient réunis autour d'une motion visant à alerter le Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) sur trois écoles privées hors contrat situées dans le département des Hautes-Pyrénées, et demandant plus de transparence sur leur fonctionnement de celles-ci. La motion vise en particulier deux établissements liés à la pédagogie Steiner : l'École Créative située à Benque-Molère qui s'appuie sur les pédagogies Montessori, Steiner et Freinet et l'École Steiner des Boutons d'Or de Bigorre située à Bagnères-de-Bigorre.

Le collectif s'inquiète sur le manque d'informations concernant des liens possibles entre la pédagogie Steiner et l'Anthroposophie, de problèmes de sécurité et de lacunes éducatives repérées par l'inspection académique à l'École des Boutons d'Or. Il demande que les contrôles de ces écoles soient présentés en CDEN et en CTSD (Comité Technique Spécial Départemental<sup>1</sup>) afin de remédier aux manquements de ces établissements.

Un dossier paru dans le journal

*La Montagne* revient sur le cas particulier de l'École des Boutons d'Or et pointe les dysfonctionnements repérés par une inspection de l'Éducation Nationale effectuée en mars 2020. Le journal donne également la parole aux parents des enfants qui y sont scolarisés et à Grégoire Perra qui livre une analyse de la pédagogie Steiner et de ses liens avec l'Anthroposophie.

L'école Steiner des Boutons d'Or de Bigorre a été soumise à deux contrôles du rectorat en 2020. Le

premier le 5 mars et le second le 23 novembre.

Cette école, qui scolarise actuellement 68 élèves de la maternelle au CM2, a été fondée en 2013 via une structure associative qui accueillait au départ trois enfants dans un Jardin d'enfant, mais elle a vraiment pris de l'ampleur et sa forme actuelle en 2016.

Lors du contrôle inopiné du 5 mars, les quatre inspecteurs de l'Éducation Nationale ont

>>>

>>>

constaté des manquements au niveau de l'hygiène et de la sécurité et une capacité d'accueil inadaptée par rapport au nombre d'élèves. Ce problème serait réglé, selon les parents, par un emploi du temps où les élèves sont par roulement en classe ou en activités à l'extérieur. Les inspecteurs ont aussi relevé des problèmes au niveau éducatif. Ainsi, le projet pédagogique ne serait toujours pas finalisé. Ils ont noté que « les élèves sont peu sollicités pour des activités faisant appel à leur discernement, leur opinion ». Ils reprochent l'absence de production d'écrits qui nuit à la construction « des capacités d'expression écrite et d'argumentation conformément aux attendus du socle commun ». Les sciences ne sont pas enseignées car les enfants ne sont pas assez matures pour les comprendre selon la directrice pour laquelle « il faut éviter de donner aux élèves une vision trop matérialiste du monde car il existerait différentes interprétations possibles aux phénomènes naturels »<sup>2</sup>. L'histoire n'est pas enseignée non plus,

mais pour les parents ce n'est pas gênant puisque les enfants étudient la mythologie !

Les parents d'élèves interrogés par la Montagne balaient d'un revers de main tout lien avec l'Anthroposophie. Qu'Henri Dahan, ancien délégué général de la Fédération des Écoles Steiner et ancien directeur pédagogique du Domaine des possibles, soit membre de l'école et de son fond de dotation, ne serait pas une preuve des liens de l'Anthroposophie avec l'école. Cela n'a rien d'étonnant selon Grégoire Perra, car depuis les débuts du mouvement, Rudolf Steiner a fait en sorte que les liens entre les deux structures restent officieux. Les écoles n'adhèrent pas à la Société Anthroposophique, les adhésions se faisant à titre individuel. Et pourtant, affirme Grégoire Perra, les deux seraient intimement liées et des conceptions spirituelles anthroposophes seraient constamment distillées pendant les cours, sans que les enfants et les parents en aient conscience. Ce manque de transparence est

l'un des principaux reproches de Grégoire Perra qui alerte depuis des années sur les risques d'endoctrinement des élèves.

Le contrôle du 23 novembre a, quant à lui, révélé un grand flou au niveau administratif. La liste du personnel n'était pas à jour et le registre d'inscription des élèves n'était pas renseigné depuis juin 2020. La liste du personnel, finalement transmise au rectorat, recense huit professeurs, et onze intervenants, dont cinq services civiques.

Les nombreux travaux de mise en conformité demandés par l'inspection académique seront effectués par les parents qui confirment donner « un nombre incroyable d'heures de bénévolat pour que cette école vive et puisse fonctionner ». ■

(Sources, Motion sur les écoles privées hors contrat, 09.02.2021 & La Montagne, 05.03.2021)

1 Instance où se rencontrent l'Inspecteur d'Académie (IA) Directeur des services académiques de l'Éducation Nationale (DASEN)

2 Pour les anthroposophes le matérialisme est lié au dieu du mal Ahriman.



## Un assistant de Joao de Deus, lui aussi, accusé d'abus sexuels ■ Brésil

■ Plusieurs hommes affirment avoir été abusés sexuellement par Sebastião de Lima, le bras droit, de Joao de Deus, alors qu'ils s'étaient rendus à la Casa Lumiere, un centre de guérison situé au Brésil, pour recevoir des soins.

>>>

>>>

Quatre victimes présumées de Sebastião de Lima, connu aussi sous le nom de Tiãozinho, se sont manifestées auprès du journal brésilien *Metrópoles* pour dénoncer le harcèlement sexuel qu'ils ont subi dans les années 1990, 2000 et 2010.

Sebastião de Lima était le secrétaire du centre mystique et la deuxième personne la plus puissante de l'endroit. C'est grâce à cette place centrale qu'il s'est approché des hommes et leur a fait des avances sexuelles.

Au début de l'année 2014, Marcus, un homme positif au VIH s'est rendu au centre en espérant être soigné par João de Deus qui affirmait avoir guéri plus de 300 personnes du Sida. En état de confusion mentale après avoir reçu le soin de Joao, il ne savait plus s'il devait partir ou rentrer. C'est à ce moment-là que Tiãozinho l'a suivi et lui a dit qu'il allait l'aider à terminer son traitement. Il l'a emmené dans sa chambre où il a tenté de

l'embrasser Marcus et a attrapé son pénis lui disant de réciter des prières pendant qu'il le tenait. Selon Tiãozinho le traitement devait passer par l'organe sexuel, car c'est par là que le virus était entré dans son corps.

Lorsque Marcus est rentré chez lui, il a fait un nouveau test. Il était toujours séropositif.

Trois des hommes qui ont relaté des abus sont séropositifs. Leur sérologie a été utilisée par Tiãozinho comme prétexte pour atteindre leurs organes sexuels.

Felipe Dias, un agent de voyages, a subi un sort similaire à celui de Marcus dans les années 1990. Il été harcelé par Tiãozinho à la suite d'une « chirurgie » spirituelle avec João de Deus. Il l'a emmené dans son cabinet et lui a dit : « Je vais vous aider à poursuivre votre traitement ».

Dans les années 2000 deux autres hommes auraient été agressés par Sebastião de Lima. Encore une fois il a tenté de les embrasser et de toucher leur pénis, sous

prétexte de traitement.

Mais Sebastião de Lima nie toutes les accusations de harcèlement. Niant avoir été l'assistant personnel de Joao, il prétend n'avoir jamais participé à des rituels de guérison. Pourtant, son rôle en tant que bras droit de João de Deus a été confirmé dans plusieurs documents.

Aucun des hommes agressés n'a porté plainte. Ils ont gardé le silence jusqu'en 2020 car ils avaient honte et peur. L'une des victimes explique, nous « étions en situation de vulnérabilité. Ils sont responsables, ce sont les experts, nous avons confiance. » Mais « maintenant c'est important d'en parler pour montrer que cet endroit couvrait beaucoup de choses. »<sup>1</sup> ■

(Source : *Metrópoles*, 10.01.2021)

1 Le fondateur du centre, Joao de Deus a écopé de 19 ans de prison en 2020 pour avoir abusé de plus de 300 femmes. Lire les articles à son sujet sur le site de l'unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/casa-lumiere/>



## Décès du fondateur des douze Tribus ■ États-Unis

■ Eugene « Gene » Spriggs, le fondateur du mouvement chrétien les Douze Tribus, est décédé le 11 janvier 2021, laissant derrière lui des inquiétudes quant à l'avenir de son groupe et de la chaîne de restaurant qui en dépend, The Yellow Deli.

Cependant, selon Asher, un adepte de Chattanooga<sup>1</sup>, interrogé par The University Echo, l'autorité étant partagée

dans la communauté, le décès d'Eugène Spriggs ne devrait pas en déstabiliser l'organisation.

À Chattanooga les adeptes gèrent en commun diverses sociétés à responsabilités limitées (LLC), auberges, fermes, entreprises de

>>>

>>>

construction et tout est au nom de la communauté. Les membres n'ont aucun bien personnel. Les maisons où ils vivent ont également été achetées par une LLC du groupe dans laquelle tous leurs actifs sont placés. « Je n'ai que ma brosse à dents et mes

chaussettes. En dehors de cela, nous partageons tout » raconte Asher. ■

(Source : *The University Echo*, 16.02.2021)

1 Ville du Tennessee où a été fondé le groupe en 1972)

Lire les articles sur les douze Tribus

sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/tabithas-place-douze-tribus/>

Et en particulier le témoignage d'un enfant ayant vécu en son sein : *Mon enfance dans une communauté des douze Tribus* - <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/mon-enfance-dans-une-communaute-des-douze-tribus/>



## Témoignage d'une ex-adepte ■ France

■ Dans *La semaine du Roussillon*, une ex-adepte de FIMB raconte son embrigadement, la vie au sein du mouvement et les conséquences de sa sortie du groupe.

La témoin est entrée dans le mouvement suite à une invitation par un membre du groupe à des conférences, des soirées et des stages dans les Pyrénées-Orientales. Progressivement le mouvement prend plus de place dans sa vie. Elle raconte comment le processus d'emprise, insidieux et lent, l'a conduite à se désintéresser de ses passions, à modifier sa façon de s'exprimer et à consacrer son temps entier au groupe. Elle admet avoir été déconstruite puis reconstruite.

Elle attire l'attention sur le chindaï, un art martial enseigné dans le groupe, qui sert aussi d'outil de recrutement. Il est parfois enseigné dans des établissements scolaires. Le chindaï est aussi pratiqué « in utero » afin de programmer les enfants avant leur naissance et de repérer les enfants indigo. FIMB est partenaire de l'Organisation Mon-

diale des Associations pour l'Éducation Prénatale (OMAEP), mouvement lié à la Fraternité Blanche Universelle. Lors de séances de chindaï les adeptes ou les potentielles recrues sont amenés à entendre que cet art martial augmente leur taux vibratoire afin d'accueillir « une entité extraterrestre dans votre enveloppe au jour du grand combat, c'est-à-dire à la fin des temps imminente... ». Si les personnes sont en mesure de croire à ce discours apocalyptique, Evelyne Mesquida, la leader du groupe, peut dès lors leur révéler une doctrine secrète qui a pour sujet le sacrifice de son enveloppe corporelle à des entités extraterrestres. Certains adeptes sont présentés comme hybrides extraterrestres. Le complot est aussi très fortement marqué au sein du groupe. Les adeptes croient à l'existence d'un gouvernement mondial dirigé par des reptiliens et aussi à

l'existence de races supérieures.

La vie du groupe est marquée par une observation permanente, des menaces et des pressions entre membres et le moindre faux pas est rapporté à la gourelle. Toutes les décisions des adeptes doivent passer et être validées par Evelyne Mesquida.

La jeune femme raconte qu'à sa sortie du mouvement elle s'est isolée pendant deux mois notamment du fait d'une certaine honte d'avoir cru la doctrine du groupe, mais aussi par peur des représailles. Narrée dans ce témoignage, une autre difficulté après une sortie de secte réside dans l'isolement et la peur du regard des proches. ■

(Source : *La semaine du Roussillon*, 06.02.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi :

Le dossier *Femmes Internationales Murs Brisés, l'envers du décor* : <https://www.unadfi.org/>

>>>

>>>

[groupes-et-mouvances/femmes-internationales-murs-brises-l-envers-du-decor/](#)

Que sait-on de ...? Femmes

*Internationales Murs Brisés – Chindaï* : <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/que-sait-on-de-femmes-internationales-murs-brises-chindai/>

L'ensemble des articles sur FIMB : <https://www.unadfi.org/mot-clef/femmes-internationales-murs-brises-fimb/>

Minh Vacma

## Le gourou d'Algrange refait surface à Berlin ■ Allemagne

■ Selon l'une de ses anciennes adeptes, rentrée chez elle au Mexique, Alain Schmitt alias Maître Dao, alias Hidgi Chuan, alias Idji Xuan, serait à la tête d'un groupe situé à Gosen - Neu Zittau dans la proche banlieue de Berlin.

Sa nouvelle école, Sai Tai Chi Dao School, a fait l'objet d'un signalement auprès de l'organisme d'Etat allemand SektenInfo. L'endroit, où sont censés être enseignés les arts martiaux sur fond de méditation ou de danses, serait le théâtre des mêmes dérives que celles qui ont valu à Alain Schmitt d'être condamné, en son absence, à cinq ans de prison ferme en 2008, par le tribunal correctionnel de Thionville, puis à un an en 2010, par la cour d'appel de Metz pour violences et séquestration.

Saraï Lopez, la victime dont l'histoire est relatée par l'*Est Républicain*, raconte comment elle a été trompée, à son arrivée en Allemagne en mars 2020, par un site de bénévolat qui l'a mise en

relation avec la structure qui offrait le gîte et le couvert en échange de la participation aux tâches de la communauté. Si les premières semaines ont été idylliques -elle avait amorcé une relation avec un autre adepte- elle a bien vite déchanté lorsque ce dernier et le chef de la communauté, Maître Dao, qui se présente comme moine Shaolin aveugle doté de perceptions extra sensorielles, comme psychologue et ostéopathe, se sont mis à l'insulter à tout bout de champ. Bien vite on lui a imposé de se conformer au code vestimentaire de la communauté qui exigeait que les adeptes soient nus dans la maison, sous peine de punition. C'est grâce à l'une de ces punitions qu'elle est parvenue

à s'échapper. Elle avait été exclue dix jours de la communauté pour avoir laissé la porte du réfrigérateur ouverte.

Son récit n'est pas sans rappeler les faits qui s'étaient déroulés lorsqu'Alain Schmitt était à la tête de Minh Vacma, la secte qu'il avait installée dans une demeure cossue d'Algrange en Moselle. Sous couvert de renouer avec l'esprit chevaleresque en y associant les arts martiaux, il « infligeait sévices et punitions à des disciples soumis à un régime rigoriste ». Une partie d'entre eux avait été attirée dans le groupe de la même façon que Saraï. ■

(Source : L'Est Républicain, 14.02.2021)

Lire la totalité des articles sur Minh Vacma sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/minh-vacma/>

Ordre du Temple Solaire

## Une série en préparation ■ France

■ Actuellement en tournage, une série documentaire sur les massacres de l'Ordre du Temple Solaire (OTS) sera diffusée sur le service de vidéo à la demande *Salto*. La série sera la première réalisation originale de Salto. Intitulée « La Secte » elle sera produite par Jean-Xavier de Lestrade.

La série va revenir en cinq épisodes sur l'histoire de l'OTS, de ses fonda-

teurs, de sa doctrine jusqu'aux suicides collectifs qui ont eu lieu entre

1994 et 1997. ■

(Source : Cineséries, Février 2021)

## Une élue exclue ■ États-Unis

■ **Marjorie Taylor Greene, élue républicaine soutien de Donald Trump, a été exclue de plusieurs commissions. Elle a par le passé repris à son compte et diffusé des théories complotistes de QAnon.**

L'élue de l'Etat de Géorgie a notamment été exclue, à la suite d'un vote, de ses sièges au sein des commissions de l'Éducation et du budget. Par le passé, elle avait soutenu les thèses de QAnon et certains de ses propos pouvaient

appeler à l'exécution de dirigeants démocrates. Avant son élection en Géorgie, elle avait soupçonné des fusillades d'être des mises en scène pour durcir la législation sur des armes à feu et douté qu'un avion se soit écrasé sur le Pentagone lors des

attentats du 11 septembre 2001.

Son éviction arrive alors qu'elle avait tenté un mea culpa indiquant regretter d'avoir cru des choses fausses et affirmer que ce n'était plus le cas. ■

(Source : Le Parisien, 05.02.2021)

## QAnon suscite des inquiétudes ■ France

■ **Venu des États-Unis où il est né et a séduit de nombreuses personnes, le mouvement QAnon trouve de plus en plus d'écho en France. Cela inquiète les pouvoirs publics qui craignent certaines répercussions notamment sur les prochaines élections. Le mouvement oscille dans ses discours entre ésotérisme, fake news et extrémisme.**

Aux États-Unis, le mouvement QAnon a vu ses membres tout faire pour la réélection de Donald Trump, ce qui a contribué à le faire connaître encore plus dans le monde. Autre élément propagateur des théories de QAnon, la pandémie de Covid-19. En France plusieurs sites web ont permis la diffusion des idées de QAnon sous couvert parfois de diffuser une information « vérifiée et vérifiable ». Tristan Mendès-France estime que les partisans de QAnon pourraient être environ 200 000 et juge qu'en France ils sont marginaux mais très toxiques. En France, certaines organisations bien rodées traduisent de plus en plus de vidéos

complotistes issues de la branche américaine de QAnon. Par exemple le « Team Top Gun » composé d'environ une dizaine de personnes qui sélectionne et traduit les vidéos complotistes qu'il juge les plus intéressantes. Ce groupe bénéficie d'une notoriété et d'une influence de plus en plus grandissantes sur les réseaux sociaux et les groupes complotistes.

Les adeptes français de QAnon gravitent le plus souvent autour d'idéaux complotistes, covidosceptique mais ne semble pas avoir d'objectif précis. Des personnages connus de la complosphère reprennent les théories de QAnon,

notamment ceux issus de la mouvance des pratiques de soins non conventionnelles et du bien-être. Nombreux utilisent la rhétorique de QAnon dans leurs vidéos et discours sur la pandémie. L'antisystème et la diabolisation des « élites » défendus par le mouvement vont aussi dans le sens d'un antisystème médical. Les partisans du mouvement sont donc logiquement défiant vis-à-vis de la vaccination, du port du masque et des autres mesures sanitaires.

Les tentatives menées par les géants du web comme *Facebook* et *Twitter* pour contrecarrer et censurer le groupe n'ont pas forcément l'effet escompté et ont

>>>

>>>

pu dans certains cas renforcer le repli sur soi des adeptes qui n'hésitent pas à se retrouver sur des réseaux sociaux moins connus pour échanger. Leur but est de faire de la « réinformation » en réaction à la prétendue propagande des grands médias.

La Miviludes a indiqué dans son

rapport rendu à la fin février 2021 recevoir de plus en plus de signalements concernant QAnon. Les signalements et témoignages démontrent que bien souvent la crise sanitaire et les confinements ont plongé ces personnes dans un océan de désinformation. Pour Pascale Duval, porte-parole de l'Unadfi, les adeptes de QAnon sont parfois des

personnes « en rupture avec elles-mêmes, leur famille et la société tout entière ». ■

(Source : Le Parisien, 05.02.2021)

Lire l'ensemble des articles sur QAnon sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/qanon/>

## QAnon et dissonance cognitive ■ International

■ **La non réélection de Donald Trump à la présidence des États-Unis pourrait sonner comme un coup d'arrêt pour les discours complotistes de QAnon. Pourtant, il n'est pas rare que lorsque des prédictions ne se réalisent pas les adeptes continuent de suivre un mouvement. En cause : la dissonance cognitive.**

En 1956, trois psychologues américains, Leon Festinger, Henry Riecken, et Stanley Schachter ont cherché à analyser comment des individus réagissent suite à l'échec ou à la réfutation d'une croyance à laquelle ils adhéraient fortement. Pour cela, ils ont suivi et étudié un groupe aux croyances ufologiques et apocalyptiques. La gourelle de ce groupe avait prédit une fin du monde imminente mais rien ne s'est produit. Elle a alors annoncé avoir reçu un nouveau message des extraterrestres lui indiquant que grâce à leur foi, le monde avait été épargné. Le groupe s'est montré encore plus convaincu et encore plus prosélyte réussissant à persuader de nouveaux adeptes de le rejoindre.

Cette étude a permis à Leon Festinger de montrer un cas de dissonance cognitive qui se produit lorsque les croyances entrent en contradiction avec les faits. Ce phénomène entraîne une tension mentale qu'il faut réduire à tout prix, quitte à réinterpréter la réalité. Dans le cas de QAnon, malgré l'échec de la réélection de Donald Trump les adeptes ne devraient pas disparaître et leur vision complotiste du monde solidement ancrée chez certains va rester la même. Certains fidèles appellent à être patient et d'autres inventent des nouvelles théories pour expliquer le départ de Donald Trump de la présidence afin de réduire leur dissonance cognitive. Si tous ne croient pas au même degré

les théories du groupe certains pourraient se rapprocher d'autres groupes, et de nouveaux groupes « filiales » de QAnon pourraient voir le jour. Certains experts alertent sur le fait que la chute de QAnon pourrait être plus dangereuse que le groupe lui-même. En effet, ils ont déjà constaté que des groupes extrémistes et notamment néonazis tentent et recrutent des membres déçus de QAnon. ■

(Sources : Unadfi & Le Figaro, 05.02.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi à propos de la dissonance cognitive : <https://www.unadfi.org/wp-content/uploads/2016/04/La-dissonance-cognitive.pdf>

## Scientologie

### La Scientologie assure sa promotion ■ États-Unis

■ Comme quasiment chaque année, la Scientologie a diffusé un spot publicitaire à la mi-temps du *Super Bowl*, la finale du championnat de football américain. Cet événement, l'un des plus regardés de l'année offre une vitrine promotionnelle importante à la Scientologie. Sur les réseaux sociaux plusieurs téléspectateurs ont montré leur agacement.

La mi-temps du *Super Bowl* a été le théâtre de la diffusion d'un grand nombre de publicités pour divers produits avec au milieu une publicité intitulée « Be More » assurant la promotion de la Scientologie. Cette publicité qui a duré de 30 secondes (une version longue est disponible

sur *YouTube*) joue sur la peur et l'incertitude actuelles pour inviter à « redécouvrir » son espoir, son but, son potentiel arguant que « Rien n'est plus fort que l'esprit humain ».

De nombreux internautes ont fait part de leur confusion et se sont dit choqués de l'apparition d'une

publicité de l'organisation lors de cet événement sportif.

Notons que pour diffuser une publicité lors de la mi-temps du *Super Bowl*, les places coutent plusieurs millions de dollars. ■

(Source : *Newsweek*, 08.02.2021)

## Témoins de Jéhovah

### La Congrégation chrétienne des Témoins de Jéhovah belge poursuivie pour incitation à la discrimination ■ Belgique

■ Le 16 février 2021 s'est ouvert devant le tribunal correctionnel de Gand un procès intenté par Unia (Centre interfédéral pour l'égalité des chances) et par treize parties civiles contre l'organisation des Témoins de Jéhovah de Belgique.

L'affaire a débuté en 2015, par une plainte pour calomnie, diffamation, insulte et violation de la loi anti-discrimination, déposée par un ex adepte devant le parquet de Gand. Suite à cette plainte, le parquet a décidé de poursuivre les Témoins de Jéhovah de Belgique pour quatre chefs d'accusation : « incitation à la discrimination d'une personne, mais aussi d'un groupe, sur la base de ses croyances religieuses, incitation à la haine ou à la violence à l'encontre

d'une personne et d'un groupe. »

Unia qui a aussi porté plainte en 2015 explique que « le réseau social des Témoins de Jéhovah est souvent uniquement composé de membres de leur propre communauté religieuse. Lorsque les Témoins de Jéhovah sont exclus, ou se retirent (volontairement ou non), ils se retrouvent dans l'isolement social parce que tous les liens avec les ex-membres de la communauté religieuse sont rompus. »

Ce que confirment plusieurs parties civiles interrogées par *Nieuws Blad*. Linda Kriekemans explique que depuis son départ en 1998 ses amis membres du groupe et même sa famille proche ont rompu tout contact avec elle. Sa fille, dont le mari est devenu un Ancien au sein de sa congrégation, a été forcée de faire de même bien que sachant sa mère en phase terminale d'une longue maladie, elle refuse quand même de renouer avec elle.

>>>

>>>

Selon Patrick Haeck, un autre ex membre, « les responsables de la communauté racontent aux autres membres que ceux qui sont sortis du groupe sont « entre les mains de Satan », afin qu'ils les « évitent comme la peste ».

Une autre partie civile, Jenny Shippers, a déclaré devant la Cour : « J'avais 21 ans lorsque j'ai été exclue. Je ne savais pas alors que j'étais punie à vie. Ma mère a été déchirée pendant 40 ans entre son amour pour sa fille et sa foi. Cette dernière s'est avérée plus forte : elle ne m'a plus parlé. »

Une autre victime témoigne des difficultés quotidiennes provoquées par le « shunning » : bien qu'habitant sous le même toit, sa femme, l'ignore depuis qu'il a abandonné sa foi.

Pour maître Pieter-Bram Lagae « être ignoré par les gens que vous aimez est la pire forme d'intimidation ». « La politique d'exclusion s'en prend au cœur même des relations et les victimes en subissent des conséquences autant physiques que psychologiques » dit-il. « La vie de ces

personnes a été irrémédiablement endommagée », renchérit maître Christine Mussche.

Le procureur qui a demandé « une condamnation de principe » et « une amende appropriée » espère qu'une condamnation pourra être « un signal à l'organisation pour que cela cesse ».

Pour sa défense l'organisation des Témoins de Jéhovah a expliqué qu'elle ne force pas l'exclusion. Pour Dimitri de Béco, l'un des avocats du groupe, « une condamnation serait une violation du droit constitutionnel à la liberté religieuse ». Citant un passage de la Bible, Ramon Scherer, un autre de leurs avocats affirme que « ces personnes font ce que la Bible leur demande, pas ce que l'organisation leur dit de faire. C'est leur croyance personnelle. Vous seriez le premier juge en 500 ans à décider que suivre la Bible est une infraction pénale. » ■

(Sources : [Le Vif](#), 16.02.2021 & [Nieuws Blad](#), 17.02.2021)

[Note de l'Unadfi : des incitations à s'éloigner de ceux qui ont quitté le mouvement figurent dans les

revues du mouvement. En voici deux exemples ci-dessous :

« Les bienfaits de la fidélité à Jéhovah : le respect de la disposition biblique qu'est l'exclusion et le refus de fréquenter les transgresseurs non repentants sont bénéfiques. La pureté de la congrégation est préservée, et nous démontrons notre adhésion aux normes morales élevées de la Bible (1 Pierre 1:14-16). Nous nous protégeons des influences corruptrices (Gal. 6 :7-9). » (*Le Ministère du Royaume, août 2002, La fidélité chrétienne éprouvée par l'exclusion d'un parent*).

Extrait de BulleS - N°122 - 2ème trimestre 2014, *Témoins de Jéhovah : décryptage (5) l'ostracisme des exclus est-il légal ?*

« En coupant le contact avec l'excommunié ou l'exclu, vous montrez que vous haïssez son attitude et ses actions qui le mènent à ce résultat. Mais vous pouvez aussi montrer que vous aimez suffisamment le transgresseur en agissant au mieux de ses intérêts. Votre loyauté à Jéhovah [lisez : le Mouvement] peut augmenter la probabilité que celui à qui la discipline a été rappelée se repente et retourne à Jéhovah ». *La Tour de Garde* du 15 février 2011.

Extrait de BulleS - N°114 - 2ème trimestre 2012 *Les règles d'ostracisme des Témoins de Jéhovah*

**Tvind –  
Humana**

## **Arnaque humanitaire ■ Europe**

■ Le média d'investigation danois *Danwatch* a enquêté sur les finances de l'ONG Humana qui collecte et vend des vêtements en prétendant que l'excès des revenus permet d'aider les pays les plus démunis au monde.

**Humana est une organisation liée à la secte danoise Tvind dont plusieurs leaders sont recherchés par Interpol.**

Humana, émanation de Tvind, réalise un chiffre d'affaire de plusieurs

centaines de millions de couronnes grâce à ses ventes de vêtements

recyclés à travers l'Europe. Cet argent servirait à aider des pays pauvres à

>>>

>>>

accentuer leur développement mais seuls 13% servirait à cette cause. Selon les comptes des différentes branches européennes consultés par Danwatch la grande majorité

de l'argent irait dans des pays européens.

Pour rappel, les dirigeants danois de Tvind sont accusés depuis plusieurs années de fraude et d'évasion fiscale

et sont recherchés par Interpol. ■

(Source : Danwatch, 08.02.2021)

Lire l'ensemble des articles sur Tvind-Humana sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/humana-tvind/>

## Université de la relation

### Nouveau jugement pour le gourou ■ France

■ Gabriel Loison, leader de l'Université de la Relation<sup>1</sup>, sera de nouveau jugé pour viols sur personnes vulnérables, complicité de viols en réunion et abus de faiblesse aggravé sur quatre anciennes adeptes, devant la cour criminelle de Loire-Atlantique. Du côté des parties civiles, on retrouve l'ex-compagne du gourou qui avait été accusée de complicité puis acquittée lors de deux procès.

Un article du *Parisien* revient sur la situation de l'ex-compagne de Gabriel Loison. Elle raconte l'emprise exercée par le gourou à son encontre. Elle a rejoint le groupe en 2005 lors d'un stage au Maroc. Selon ses propos devant les enquêteurs de l'Office central pour la répression des violences aux personnes (OCRVP), ce stage devait les conduire à la conclusion que tout ce qu'ils savaient était faux. Gabriel Loison voit rapidement qu'elle est vulnérable et perdue. C'est lors d'un second stage au Costa Rica que l'emprise commence à s'exercer. Les contacts entre membres d'un couple sont interdits et chaque adepte perd ses repères habituels et subit des journées aux rythmes effrénés. Ensuite elle a accepté de

rester trois semaines avec le gourou pour une « initiation personnelle », pour laquelle elle a dépensé 10 000 euros. C'est à cette époque que commencent les premières agressions sexuelles. Le gourou lui indique qu'elle est « sa part d'âme ». Sous emprise, les abus sexuels se multiplient et elle est contrainte à des jeûnes, notamment de 21 jours, ou encore à des séances de sodomie destinées à libérer les adeptes de leur peur.

Cette emprise conduira l'ex-compagne de Gabriel Loison à être considérée comme complice du gourou, des victimes ayant déclaré qu'elle était la numéro deux du groupe. Mais elle sera acquittée à deux reprises.

Elle considère avoir été l'esclave sexuelle du gourou. Outre les sévices subis, elle n'avait pas le droit de travailler et a dû emprunter d'importantes sommes d'argent à ses proches pour les donner à Gabriel Loison. Pour son avocat, Maître Olivier Morice, cette présence en tant que partie civile « est une reconnaissance par la justice du phénomène de dérive sectaire, de l'emprise, de la contrainte et de l'endoctrinement dont elle a fait l'objet ». ■

(Source : Le Parisien, 24.02.2021)

1 Lire l'ensemble des articles sur l'Université de la Relation sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/universite-de-la-relation/>

## Développement personnel

### L'entreprise du bonheur au cœur d'une enquête de la chaîne espagnole *La Sexta* ■ Espagne

■ Une enquête d'*Equipo investigación*, diffusée mi-février sur la chaîne espagnole *La Sexta*, s'est penchée sur le lucratif marché du développement personnel. Intitulée *L'entreprise du bonheur*, l'émission, comprenant plusieurs reportages, a démontré que, malgré leur succès, les livres d'auto-assistance pouvaient se révéler dangereux, tout comme les gourous en vogue en Espagne auxquels cet engouement profite bien davantage qu'à ceux qui paient pour acheter leurs recettes miracles. L'enquête a également dévoilé que certains ateliers de méditation pouvaient cacher des sectes comme Brahma Kumaris.

La vente de livres d'auto-assistance augmente de 20% chaque année en Espagne. Des ouvrages, comme *Le secret* et les fantasmes qu'ils véhiculent peuvent causer du tort. « L'idée que tout peut être réalisé sans limites, par la seule force de son esprit est irréaliste et dangereuse » prévient Vicente Baos, professeur d'université et auteur. Pour lui la loi d'attraction, clé du succès du *Secret*, n'existe pas. « Ecrits par n'importe quel expert auto-proclamés », « tous [ces livres] sont fabriqués de la même manière, les mêmes bases se répètent, avec les mêmes idées

et les mêmes exemples » explique-t-il. « Les types de messages qu'ils transmettent sont, un peu comme dans l'horoscope, valables pour tout le monde ».

L'un des plus gros vendeurs d'ouvrages de développement personnel espagnol, Laín García Calvo, est un ancien nageur reconverti en gourou du bien-être. Son bestseller, « *La Voz de tu alma* » (La voix de ton âme), est le manuel d'auto-assistance en espagnol le plus lu dans le monde. Mais ses livres ne sont pas sa seule source de revenus.

On peut trouver sur son site des billets pour ses séminaires, quatre parfums censés attirer les souhaits, une bouteille d'eau miraculeuse qui se recharge au soleil et son produit phare, un pendentif qui contribue à accroître la foi, vendu au prix de 55 euros.

C'est une activité lucrative, en effet, 100 000 personnes visitent sa boutique chaque mois et au cours des six derniers mois le nombre de visiteurs achetant sur son site s'est fortement accru.

Selon Juan Merodio, un expert en

>>>

>>>

marketing digital, le gourou utilise tous les arguments commerciaux en vogue sur internet. Il vante ses succès en affaires et s'appuie sur des témoignages de clients vantant les bienfaits de sa méthode pour changer de vie.

Critique, la psychologue Margarita Barranco déclare que les enseignements du gourou puisent leur inspiration dans la Bible, la psychologie, la spiritualité new age et dans des livres d'auto-assistance, qu'il a peut-être lus... Elle lui reproche sa théorie selon laquelle le passé est toujours mauvais. D'après elle, renforcer beaucoup le négatif a pour but de laisser penser à ses fidèles que le positif vient forcément de son enseignement. D'après lui on « décide d'être malade ou en bonne santé ». Mais « il y a certaines maladies qui ne guérissent pas sans médicaments » s'insurge Margarita Barranco ajoutant que « ce n'est pas un professionnel de la santé ! »

Le programme de La Sexta dévoile également l'histoire d'Antonio Moll, un homme d'affaires reconverti en leader spirituel new age, poursuivi par le parquet de Madrid pour fraude, ce qui ne l'empêche cependant pas de poursuivre son activité de mentor.

En 2017, des centaines de personnes ont payé jusqu'à 900 euros un billet pour assister au plus important événement de développement personnel d'Europe. Baptisé *Being One*, il devait réunir des figures du new age telles que Greg Braden, Neale Donald Walsch, Mooji, Miguel Ruiz... Mais les choses ne se sont pas déroulées comme prévu pour l'organisateur Antonio Moll. Les

participants ont attendu plusieurs heures devant la salle car certaines têtes d'affiches payées 40 000 euros de l'heure refusaient de travailler sans être payées à l'avance.

Quatre heures plus tard, l'organisateur a fait une apparition, heure à laquelle plusieurs orateurs annoncés étaient déjà partis.

Manuel Concha un homme qui travaillait pour Antonio Moll s'est plaint de ne pas avoir été payé pour trois mois de travail effectué sur l'organisation de l'événement. Mais lorsqu'il a demandé son dû, le gourou lui a répondu qu'il devait « méditer dessus avec l'univers ».

Il apprendra plus tard que tous les employés embauchés pour préparer la conférence avaient des problèmes de non-paiement. « La restauration, la traduction simultanée, le montage sonore, les monteurs de stand, tous ont eu des problèmes de rétribution ». Pourtant des milliers de billets ont été vendus jusqu'à 900 euros pièce.

L'enquête de la *Sexta* a également porté sur la mode de la méditation. L'émission dévoile que le gouvernement espagnol a dépensé 167 000 euros au cours des trois dernières années pour payer des cours de méditation aux fonctionnaires et 200 écoles proposent des séances aux élèves. Mais si des experts vantent la méthode à l'école, car elle favoriserait l'apprentissage, les journalistes ont aussi mis en évidence son utilisation par des sectes qui s'en servent comme appât pour recruter de nouveaux fidèles.

Une simple recherche sur la pleine conscience sur Google a mené les journalistes à des vidéos promettant de régler des problèmes de stress et d'anxiété qui dissimulaient le mouvement hindouiste Brahma Kumaris<sup>1</sup>. L'organisation, fondée en Inde, qui compte plus de 8 500 centres de méditation dans 100 pays, n'est pas sans poser des problèmes. Un ancien membre raconte avoir vu des familles dispersées à cause du groupe, tandis qu'un autre explique que « tous les biens et comptes bancaires passent entre les mains de l'organisation. »

Le psychologue Miguel Perlado connaît bien le fonctionnement de l'Université spirituelle mondiale Brahma Kumaris. Fort de vingt années d'expériences dans l'aide aux victimes de sectes, il a suivi plusieurs fois d'anciens membres du groupe ou des proches d'adeptes. Il a constaté chez eux « des problèmes d'anxiété, de dépression, d'insécurité et surtout une déconnexion de leur propre identité et des souffrances importantes. »

Il affirme que « Brahma Kumaris est une organisation qui se présente sous une pratique et un discours apparemment hindous, mais qui est proche du fonctionnement d'une secte ». ■

(Source : La Sexta, 20.02.2021)

1 Lire sur le site de l'Unadfi un témoignage très complet sur Brahma Kumaris : *De la méditation à la capture de l'âme : les Brahma Kumaris*, <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/temoignage-de-la-meditation-a-la-capture-de-l-ame-les-brahma-kumaris/>

## Esotérisme

### L'ésotérisme : une mode chez les jeunes ? ■ France

■ Les réseaux sociaux ont permis aux plus jeunes d'entrer en contact avec l'astrologie, la sorcellerie ou le tarot. Ces pratiques empreintes d'ésotérisme sont aussi utilisées par différentes marques de mode ou autres qui y voient très certainement un nouveau business lucratif.

Sur *TikTok* ou *Instagram* des influenceuses ont créé des communautés autour de l'ésotérisme, l'occulte et le mystérieux. Elles abordent des thèmes comme l'astrologie, la sorcellerie ou encore le tarot. Certaines comptent un nombre important d'abonnés et ont la cote auprès d'un jeune public. Un récent sondage de l'Ifop avec la Fondation Jean Jaurès montrait que 40% des moins de 35 ans croient en la sorcellerie contre 25% pour les plus de 35 ans. Internet et les réseaux sociaux apportent directement ces croyances aux personnes et leur ont donné un aspect plus « pop » et une esthétique plus attrayante. Cet attrait peut aussi venir des grandes peurs et de l'incompréhension de la société. L'épidémie de Covid-19 a fait naître ou consolidé une attirance pour l'ésotérisme.

*Le Parisien* prend l'exemple d'une jeune femme connue pour être la « la sorcière de *TikTok* ». Elle

prétend essayer de comprendre et manipuler les énergies à l'aide de rituels, de cérémonies ou de sortilèges. Ses abonnés sont principalement des jeunes femmes qui croient aussi souvent fortement en des parasciences comme l'astrologie. Elles y voient un moyen de développement personnel apportant des clés pour expliquer leur quotidien ou même parfois pour les aider lors de prises de décision.

Cet attrait pour l'occultisme est au centre d'un nouveau marketing notamment dans le prêt-à-porter ou l'édition. Les éditeurs multiplient les ouvrages spécialisés et les marques de vêtements n'hésitent pas à utiliser des références aux astres, aux tarots ou aux signes astrologiques. Certains influenceurs ont aussi vu un business dans cette mode et ont compris qu'ils pouvaient gagner de l'argent en donnant des conseils, en apportant des réponses. Cela pouvant créer un

potentiel risque d'arnaque pour un public peu vigilant et vulnérable.

Cette esthétique nouvelle et cet aspect mainstream ont rendu ces pratiques ésotériques acceptables aux yeux de la société, et non plus réservées aux fous et aux illuminés. En lien avec l'essor du développement personnel, cette tendance semble pourtant occulter les risques et l'emprise qui peuvent se cacher derrière ces pratiques. De plus, leurs adeptes seraient plus enclins à basculer dans le complotisme ou le déni de la science, comme le montrait en 2017 un sondage Ifop pour Conspiracy Watch. Et des mouvements sectaires n'hésitent pas à infiltrer des groupes de passionnés d'ésotérisme pour faire du prosélytisme et recruter des adeptes. ■

(Sources : *Le Parisien*, 20.02.2021)

## Mouvance catholique

### Deux frères au cœur d'abus sexuels ■ France

■ Le quotidien *La Croix* a publié une enquête sur les frères Thomas et Marie-Dominique Philippe. Malgré une condamnation de Thomas dans les années 1950 pour des abus sexuels, ils ont par la suite fondé ou participé à la fondation de différentes communautés dont celles de Saint-Jean et de l'Arche.

>>>

>>>

Après les révélations d'abus au sein de l'Arche ou encore de la Communauté de Saint-Jean, plusieurs interrogations demeurent. Comment les responsables n'ont rien vu pendant des années et comment des frères ont reproduit les abus et les dérives déjà perpétrés par les fondateurs. Au cœur de ce qui semble être une institutionnalisation des abus se trouvent deux frères : Thomas et Marie-Dominique Philippe. Thomas Philippe fonde après la seconde guerre mondiale l'Eau vive qui rencontre un succès fulgurant. En 1951, deux femmes accompagnées spirituellement par Thomas Philippe portent plainte contre lui. Son procès canonique durera quatre ans et conduira à la déposition. De fait il n'a plus droit de dispenser les sacrements, ni d'occuper un quelconque ministère. Il est accusé d'avoir abusé sexuellement de femmes en ayant recours à des justifications mystiques. Durant son procès il aurait tenté de défendre son abus par une argumentation théologique ce qui a été très mal reçu par les autorités ecclésiastiques. Plusieurs personnalités du monde catholique couvriront Thomas Philippe notamment son frère Marie-Dominique. Aucune source

ne permet de dire que Marie-Dominique Philippe aurait commis des actes similaires dans les années 1950, des témoignages issus de la congrégation des frères de Saint-Jean (fondée par Marie-Dominique Philippe) en 2013 ont montré qu'il avait agressé sexuellement plusieurs femmes dès les années 1970. Les plaintes déposées ont permis de constater qu'il recourait lui aussi à l'utilisation de justifications spirituelles pour ses abus.

Malgré la condamnation dans les années 50 de Thomas Philippe, les autorités seront plus souples avec lui dans les décennies suivantes. Il sera autorisé à revenir en France et participera à la fondation de l'Arche avec Jean Vanier. Les frères pourront continuer d'évoluer dans des sphères catholiques notamment du fait du poids du silence au sein de l'Église. Beaucoup de personnes connaissent leur passé mais semblaient passer outre.

L'importance des frères Philippe dans la fondation et la doctrine des communautés nouvelles.

Au gré de leurs écrits, conférences, retraites et accompagnements spirituels les frères Philippe ont eu une influence sur différentes communautés nouvelles catholiques.

Marie-Dominique Philippe a été le fondateur de la Communauté Saint-Jean en 1975. Cette communauté a été perçue comme un renouveau au moment où des catholiques ne se reconnaissaient pas dans l'Église postconciliaire. De son côté, son frère a participé à la création de l'Arche dans l'ombre de Jean Vanier.

Mais cela va bien au-delà de ces deux communautés car comme nous l'apprend *La Croix* leur rôle a été bien plus important. En effet, Thomas Philippe a aussi été le père spirituel d'Éphraïm, fondateur des Béatitudes et sa théologie du pauvre a inspiré le fondateur de l'ONG Point-Cœur. Quant à Marie-Dominique Philippe il était invité à prêcher aux Foyers de charité ou encore à l'Office culturel de Cluny. Ces différents groupes sont connus pour des abus et des dérives en tout genre.

Les abus commis par les deux frères ont pu faire école et ont permis une « culture » de l'abus, un système dans lequel des frères ont reproduit les abus et les dérives des fondateurs en s'appuyant sur des justifications spirituelles similaires. ■

(Source : *La Croix*, 22.02.2021)

## Nouveaux témoignages d'anciennes élèves du Foyer de charité de Courset

### ■ France

■ Suite à la parution, en juin 2020, d'un article de la *Voix du Nord* révélant des soupçons « d'abus sexuels, spirituels ou d'autorité » concernant le père Tierny<sup>1</sup>, fondateur du foyer de charité de Courset, de nouvelles victimes se sont manifestées auprès du journal. *La Voix du Nord* livre leurs témoignages dans son édition du 16 février.

>>>

>>>

Caroline, élève de 1984 à 1987, était âgée de neuf ans lorsqu'elle a été agressée sexuellement par une surveillante qui l'a touchée sous la douche sous prétexte de vérifier si elle s'était bien savonnée. Tout lui est revenu 25 ans plus tard. Hospitalisée pour burn out, c'est lorsque le personnel soignant lui a montré le fonctionnement de la douche que les souvenirs d'abus sexuels ont resurgi. Elle se rappelle aussi les mauvais traitements, les douze prières obligatoires, la dizaine de chapelets, la messe, les humiliations. Elle se souvient aussi d'une institution très refermée sur elle-même, coupée du monde, où la télévision était interdite.

Hélène, une autre élève, y était scolarisée dans les années 1970. Elle se rappelle avoir été privée de nourriture à cause « d'une bêtise », avoir été enfermée et avoir subi des interrogatoires. Les coups reçus du père Tierny, un homme qu'elle qualifie « d'agressif » et

« autoritaire », sont encore dans sa mémoire. Elle n'est pas la seule à avoir subi ce sort, « beaucoup sont comme moi, et attendent des explications, des excuses même » dit-elle. Elle ne portera pas plainte car les faits sont prescrits, mais malgré les années qui ont passé, sa souffrance psychologique est toujours vivace.

Après avoir reçu ces nouveaux signalements, le journal s'est tourné vers le Centre national d'accompagnement familial face à l'emprise sectaire (CAFFES) afin d'obtenir un avis sur la question. Si le centre n'a reçu, à ce jour, aucun témoignage venant d'élèves ou de membres du foyer de Courset, sa présidente, Charline Delporte, a été contactée au sujet du Foyer de charité de Châteauneuf-de-Galaure (Drôme). Un homme lui a rapporté qu'en attendant de devenir prêtre il faisait office de comptable, veilleur de nuit et enseignant pour l'école, mais reversait tout

son salaire aux « œuvres ». Malgré ce dévouement, il y a subi des séances « d'humiliations publiques et de pressions morales et psychologiques ».

Pour la présidente du Caffes, « on retrouve, dans ce témoignage, une notion d'emprise morale et financière, et de manipulation ».

Interrogé par la Voix du Nord, Bertrand Lebas, directeur du collège Sainte-Odile au Foyer de Courset, dit avoir invité les anciens élèves à prendre contact avec la cellule d'écoute mise en place l'école. ■

(Source : La Voix du Nord, 16.02.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi : Série d'abus au sein des Foyers de Charité <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/serie-dabus-au-sein-des-foyers-de-charite/>

Foyers de Charité / La série noire continue pour les communautés nouvelles <https://www.unadfi.org/groupes-et-mouvances/foyers-de-charite-la-serie-noire-continue-pour-les-communautés-nouvelles/>

Mouvance  
juifs ultra-  
orthodoxes

## Une ex-directrice d'école extradée ■ Australie

■ Israël a extradé vers l'Australie Malka Leifer, une ancienne directrice d'école accusée d'avoir abusé sexuellement de jeunes filles dans un établissement juif ultra-orthodoxe de Melbourne.

Accusée de 74 cas d'agression sexuelle en Australie, la directrice d'école avait fui vers Israël, son pays natal, en 2008. Entre 2014 et 2016 l'Australie avait tenté d'obtenir d'Israël l'extradition de Mme Leifer mais la démarche a échoué après qu'elle ait été jugée mentalement

inapte à subir un procès. En 2020, un juge du tribunal de district de Jérusalem a estimé que Mme Leifer avait « usurpé l'identité d'une personne atteinte de maladie mentale » pour éviter son extradition et qu'elle devait être envoyée en Australie pour y être jugée.

Pour l'organisation Voice against Child Sex Abuse (Voicsa) qui représente les victimes cette extradition est importante pour la justice. ■

(Source : BBC, 25.01.2021)

## Des églises défient les règles sanitaires ■ Canada

■ Israël a extradé vers l'Australie Malka Leifer, une ancienne directrice d'école accusée d'avoir abusé sexuellement de jeunes filles dans un établissement juif ultra-orthodoxe de Melbourne.

La Grace Life Church située dans le comté de Parkland en Alberta a tenu au début du mois de février un service religieux ne respectant ainsi pas les restrictions sanitaires en vigueur dans le pays. Le pasteur devra se présenter devant le tribunal pour non-respect des règles sanitaires. L'Église d'Alberta n'en est pas à sa première défiance vis-à-vis des restrictions et elle n'est pas la seule à les outrepasser.

Lors de la tenue d'un service au début du mois de février des agents de la Gendarmerie royale du Canada ont pu constater les délits. Pour rappel, le nombre de personnes ne doit pas excéder 15% de la capacité maximale, il faut respecter une certaine distanciation physique et une obligation du port du masque. Les gendarmes ont pu remarquer de nombreux manquements au respect des restrictions, ce qui a entraîné l'inculpation du pasteur pour violation de la loi sur la santé publique.

L'Église était sous le coup d'une ordonnance de fermeture imposée depuis janvier 2021 mais elle avait continué d'organiser des cérémonies. Le pasteur avait déjà reçu une amende de 1200 \$ en décembre 2020 pour avoir enfreint les directives sanitaires. Sur son site l'Église explique qu'elle percevait les restrictions sanitaires comme un moyen de modifier la société et de priver les individus de leur liberté. Pour eux, le maintien des cérémonies avait pour but de mettre fin à la peur des infections virales et des confinements destructeurs.

L'Église évangélique Good News Chapel située à proximité de Montréal a elle aussi enfreint les règles sanitaires imposées par le gouvernement. Elle invite ses fidèles à ne pas suivre les mesures sanitaires. Sur son site, elle explique que l'Église a été établie par Dieu et non par les gouvernements et par conséquent

ces derniers ne peuvent pas imposer des sanctions ou des restrictions l'empêchant de fonctionner. Elle publie aussi de nombreux messages minimisant les dangers du virus et remet en question les mesures prises par le gouvernement. Ces faits ont été condamnés par le président du Réseau évangélique du Québec qui appelle à collaborer avec le gouvernement et rappelle que les règles sont les mêmes pour tous.

Ces églises qui contreviennent aux règles sanitaires et au confinement encourrent de lourdes sanctions. Pour preuve une Église de Waterloo en Ontario fait face à des amendes de plusieurs milliers de dollars pour n'avoir pas respecté le confinement et les restrictions sanitaires en décembre et en janvier. ■

(Sources : Edmonton Journal, 08.02.2021 & La Presse, 11.02.2021 & Ici Radio Canada, 14.02.2021 & Metro, 22.02.2021)

## Les abus de magnétiseurs toujours nombreux ■ France

■ Nous rapportons, dans ce nouveau numéro des Actualités de l'Unadfi, trois affaires judiciaires concernant des magnétiseurs contre lesquelles des patientes ont porté plainte pour abus sexuel. Considérés comme des soignants par leurs patientes, ces hommes ont profité de leur autorité pour commettre des agressions sur des personnes fragilisées, venues les consulter pour régler des problèmes.

>>>

>>>

Gilbert R., un magnétiseur de Faverges-Seythenex (Haute-Savoie), ne sera pas jugé par la cour d'assise d'Annecy le 8 mars 2021 pour les sept viols et cinq agressions sexuelles dont il était accusé car il a mis fin à ses jours.

Me Georges Rimondi, l'un des avocats des parties civiles déplore cette issue pour les victimes car le procès aurait pu participer à leur reconstruction. L'action publique va donc s'éteindre, mais la procureure de la République d'Annecy, Véronique Denizot explique que les victimes pourront « saisir la Commission d'indemnisation des victimes d'infractions (Civi) et obtenir, même en l'absence de condamnation de l'auteur, un dédommagement éventuel. »

Une information judiciaire avait été ouverte en décembre 2017 par le parquet d'Annecy. L'instruction avait retenu 12 faits de viols et d'agressions sexuelles et rendu un non-lieu partiel concernant dix autres soupçons d'attouchements.

L'homme recevait les femmes pour des douleurs au dos, stress, eczéma, burn-out, surpoids ou deuil, dans un « cabinet de consultation » situé dans son garage où sa table de massage n'était séparée de la salle d'attente que par un rideau. La vingtaine de femmes, dont certaines avaient « une vulnérabilité psychologique évidente » ont rapporté des faits sidérants. Sous prétexte de « soins » l'homme leur demandait de se dévêtir, leur massait les seins, leur touchait le sexe ou a même introduit une lampe torche dans le vagin de l'une d'elles. Sidérées les femmes racontent « avoir été paralysées,

comme hypnotisées et dans un état second face au magnétiseur. »

L'accusé, aujourd'hui décédé, reconnaissait les faits, « mais pour lui il n'y avait pas de viol car cela faisait partie des soins ».

**(Sources : L'Essor Savoyard, 12.02.2021)**

Dans le Lot et Garonne, le verdict du procès du magnétiseur sophrologue Gérard Micieli, a été rendu en l'absence de l'accusé, évacué par le SAMU en cours d'audience suite à un malaise. Le juge l'a condamné à 8 ans de prison pour le viol de trois de ses patientes en dépit de son évacuation et sans attendre l'expertise médicale qu'il avait demandée car, âgé de 80 ans, il avait déjà échappé au verdict de son premier procès, en 2018, ajourné suite à un malaise. Soutenu par les témoignages d'une nombreuse patientèle, il a une nouvelle fois nié les faits. Parmi ceux qui le soutiennent aucun ne s'est ému d'avoir été soigné avec un vibromasseur censé agir sur les méridiens d'acupuncture.

Inspiré par la sagesse orientale – il a vécu dans un ashram en Inde pour y apprendre le yoga - l'homme propose une large palette de spécialités : sophrologie, mais aussi do in, acupression, ouverture de chakras, digitopuncture, yoga tantrique.

Particulièrement vulnérables et sous l'emprise de G. Micieli, les victimes racontent des faits concordants. Allongées, les yeux bandés, elles subissaient des caresses, des pénétrations digitales ou avec le vibromasseur, le tout au son d'incantations psalmodiées par le pseudo thérapeute.

Bien que soutenu par une clientèle nombreuse, l'homme n'est pas inconnu de la justice. Après un redressement de 240 000 euros, il avait été condamné en 2013 à 8 mois de prison avec sursis pour blanchiment d'argent.

Sorti de l'hôpital le 25 février, Gérard Micieli a fait appel, ce qui obligera les victimes à subir l'épreuve d'un nouveau procès.

**(Sources : La Dépêche, 6.11.2018, La dépêche, 01.02.2021 & Le Monde 28.02.2021)**

Un autre magnétiseur a été condamné par la cour d'appel de Caen à (compléter le jour du verdict) pour agressions sexuelles sur deux femmes qui l'accusent de « gestes et des propos déplacés de la part d'une personne exerçant une forme d'autorité. »

L'ancien gendarme de 58 ans qui pratiquait, les activités de « toucheur, magnétiseur, guérisseur, rebouteux, médium et passeur d'âmes », depuis 2004 au Molay Littry (14) aurait exercé une emprise sur ses « patientes » après avoir repéré leurs fragilités. C'est sous prétexte de drainages mammaires, censés soulager leurs maux, que l'homme, se prétendant la réincarnation de Jésus, a abusé des deux jeunes femmes.

Il avait été condamné à « 15 mois d'emprisonnement avec sursis, 5 ans d'interdiction d'exercer, a été inscrit au Fichier des délinquants sexuels et à 1 500 € de dommages et intérêts pour chaque victime » ■

**(Sources : La Manche Libre, 02.02.2021 & Ouest France 16.07.2020)**

## Les charlatans se répandraient-ils plus vite que la pandémie ? ■ France

■ La crise sanitaire profiterait-elle aux charlatans ? C'est la question que se pose le journal *Sud-Ouest* dans son édition du 23 février.

Michel Durenque, président de l'Ordre des médecins du Lot-et-Garonne, signale que l'Ordre n'a pas reçu « davantage de signalements de pratiques douteuses depuis le début de la pandémie et n'a pas décelé de liens directs entre la crise sanitaire et l'offre surabondante de soins alternatifs.

L'Ordre, qui s'assure du respect de la déontologie des médecins, n'a que peu de pouvoir de contrôle sur les praticiens non réglementés et Michel Durenque « constate que les pratiques de médecines dites alternatives se répandent de plus en plus sous couvert de prise en charge autour du bien-être ». Mais leur manque d'encadrement peut se révéler dangereux surtout lorsque des praticiens peu ou mal formés persuadent des malades d'arrêter leur traitement. Le président de l'Ordre se souvient du

cas d'une jeune femme qui avait préféré s'en remettre à un magnétiseur après qu'une mammographie lui eut détecté un cancer du sein. Elle est morte deux ans plus tard sans avoir reçu de traitement. Le médecin est « très remonté contre la promotion de techniques non conventionnelles au détriment des connaissances scientifiques. »

Cependant, la Miviludes a, quant à elle, noté un regain d'activité de la part de gourous ou d'influenceurs qui lient la pandémie à une punition divine et l'Unadfi, qui a consacré deux hors-séries aux dérives sectaires liées à la Covid-19, prévient que « cette crise continue à être une véritable manne pour des irresponsables cherchant à renforcer l'adhésion de leurs adeptes, à en recruter de nouveaux voire à en récupérer d'anciens, et à vendre leur "bric-à-brac" idéologique qui

représente une menace pour la santé et, plus largement, pour la société. »

Philippe Crouzet, le président de l'Adfi Lot-et-Garonne, l'antenne locale de l'Unadfi, reste très vigilant et s'inquiète de voir que « les internautes sont submergés par ce genre de praticiens en ligne, notamment sur les réseaux sociaux où sont déclinées les offres les plus farfelues. »

L'association constate une forte croissance des pratiques de soins non conventionnelles et des pratiques liées au bien-être. De formation obscure, certains exercent de véritables relations d'emprise sur leurs clients. « Des choses nous sont régulièrement signalées et nous regrettons que les victimes ne portent pas systématiquement plainte car s'il y a eu un préjudice, il faut demander réparation » déplore Philippe Crouzet. ■

(Source : *Sud-Ouest*, 23.02.2021)

## Les dangereux conseils de Thierry Casasnovas ■ France

■ Le journal *Que Choisir* s'est penché sur le cas Casasnovas devenu en quelques années une référence en santé naturelle grâce à Régénère, sa chaîne YouTube, dont les vidéos totalisaient 79 millions de vues en février 2021.

En à peine 10 ans, l'homme s'est bâti un petit empire tournant autour du thème de l'alimentation crue (stages, formation de coachs, partenariat avec diverses marques) et de l'hygiénisme, sources de pleine santé selon lui.

Cependant, l'homme n'ayant aucune formation médicale, ses conseils ont de quoi inquiéter et peuvent se révéler très dangereux. Ainsi la pratique du jeûne sec (sans boisson) qu'il serait possible de pousser jusqu'à 18 jours

selon lui, est une aberration d'après Randall Parcker, spécialiste de la fonction rénale à l'Université Georges Washington (États-Unis), qui rappelle qu'un adulte ne survit en moyenne que trois jours sans boire.

>>>

>>>

Thierry Casasnovas défend aussi l'idée que l'eau de coco fraîche pourrait constituer un substitut au lait maternel et éviterait le lait maternisé qualifié de « poison ». Elsa Abdoun, la journaliste de *Que Choisir*, rappelle qu'en 2020 l'hôpital Américain a accueilli un bébé souffrant de rachitisme, de crises d'épilepsie et de retard de développement causés par son alimentation à l'eau de coco. Celle-ci ne contient pas les substances nutritives nécessaires à la croissance d'un nourrisson, en particulier la vitamine B12 et le fer.

Pour Thierry Casanovas tout ce qui relève de la médecine conventionnelle est à jeter aux orties. La chimiothérapie : « c'est du poison massif que tu t'injectes dans les veines », les vaccins : c'est « l'une des dernières choses à faire », les traitements contre le diabète : « une aberration totale qui ne fonctionne pas ».

Ses jugements à l'emporte-pièce pourraient éloigner des patients de la médecine conventionnelle et entraîner une « perte de chance de guérison », à l'image d'un jeune homme atteint de diabète de type 1 qui avait arrêté son insuline préférant suivre les préconisations de Thierry Casanovas. La détérioration de sa santé l'a conduit dans un état d'urgence absolu à l'hôpital.

Ce type de comportement laisse penser que le jeune homme pouvait être sous emprise. Un élément détecté dans plusieurs des signalements<sup>1</sup> reçus par la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). Marie Drilhon, présidente de l'Adfi Yvelines et membre du bureau de l'Unadfi, décrypte ce phénomène et relève des signes typiques de l'emprise sectaire chez ceux qui suivent

Thierry Casasnovas. Elle explique que l'emprise sectaire se caractérise par une triple rupture : rupture avec soi-même se manifestant par exemple par un brutal changement alimentaire, rupture avec son environnement, en particulier lorsque les proches n'adhèrent pas aux préceptes de Thierry Casasnovas et enfin rupture avec la société en refusant la vaccination et les gestes barrières.

Depuis l'été 2020, Thierry Casasnovas est visé par une enquête judiciaire pour mise en danger de la vie d'autrui. ■

(Source : *Que Choisir santé*, n°158, mars 2021)

1 La Miviludes aurait reçu plus de 500 signalements à l'encontre de Thierry Casasnovas.

Lire les articles sur Régénère sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/mot-clef/regenere/>

## À voir



### **Rencontre avec Tal Schaller, adepte de la thérapie par l'urine et gourou star des anti-vax, Quotidien, TF1, 02.02.2021, 6 minutes**

■ **Trois journalistes de l'émission de TF1 *Quotidien* se sont rendus chez l'un des fers de lance du complotisme français, Christian Tal Schaller. Très actif depuis plusieurs mois sur les réseaux sociaux, cet ancien médecin antivax dénonce Big Pharma, la 5G, et accentue les craintes des réticents à la vaccination en affirmant que les vaccins ont été conçus dans le seul but de tuer ! Ses propos lui ont valu d'être banni de Youtube.**

Pour en savoir plus sur ce personnage qui n'exerce plus la médecine mais qui vit depuis plusieurs décennies de stages de développement personnel qu'il anime avec son épouse, ils se sont rendus, dans la Drôme au domicile de Tal Schaller qui les a reçus avec son épouse, aucun des deux ne portant de masque. Au journaliste qui l'interroge sur ses positions sur la vaccination, Tal Schaller explique que Bill Gates et Rockefeller ont pour objectif d'asservir les gens grâce à la vaccination et que les vaccinés portent la responsabilité de nombreuses morts. Pour lui la clé de la santé passe par l'immunité et pour l'améliorer le couple propose plusieurs techniques : le jeûne, l'urinothérapie, et le chamanisme. ■

Visionner la vidéo : <https://www.tf1.fr/tmc/quotidien-avec-yann-barthes/videos/rencontre-avec-tal-schaller-adepte-de-la-therapie-par-lurine-et-gourou-star-des-anti-vax-38891668.html>

Pour en savoir davantage sur Tal Schaller, consulter sur le site de l'Unadfi : <https://www.unadfi.org/?s=Schaller>

## La Ligue des droits de l'Homme estime dangereuse la légitimation des PSNC\* ■ France

■ Dans un communiqué publié le 22 février 2021, la Ligue des droits de l'Homme (LDH) alerte sur la tenue d'un colloque organisé par l'Agence des médecines complémentaires et alternatives (A-MCA), une structure née en septembre 2020 qui a pour objectif de « favoriser la réflexion, l'expérimentation, l'action et la formation en faveur de l'intégration cohérente, structurée et sécurisée des médecines complémentaires et alternatives ».

Cette agence souhaite « rapprocher les positions de la médecine scientifique, de l'État, des structures de vigilance des phénomènes sectaires, de celles de pseudo-médecines alternatives ».

La Ligue s'inquiète de la légitimation de pratiques parfois liées à la sphère sectaire, une association qui a largement été détaillée dans le rapport du Sénat « Dérives thérapeutiques et dérives sectaires : la santé en danger », sorti en 2013.

Légitimation déjà entamée par la tenue de plusieurs journées d'études ayant bénéficié de l'appui de ministres ou anciens ministres, ainsi que de députés et élus régionaux.

La LDH exprime, en outre, son inquiétude quant à l'évolution de la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes) qui risque de se voir retirer la problématique des dérives sanitaires au profit du ministère de la Santé, largement influencé, selon la

Ligue, par « des entrepreneurs de ces médecines alternatives ».

C'est pourquoi la LDH alerte les élus et demande « au président de la République et au ministre des Solidarités et de la Santé de ne pas cautionner des opérations visant à officialiser des pratiques non reconnues par les instances de santé. » ■

(Source : Communiqué de la Ligue des Droits de l'Homme, 22.02.2021)

\* Pratiques non-conventionnelles à visées thérapeutiques

## Ouverture d'une instruction judiciaire à l'encontre du directeur de l'école Atman ■ France

■ Le parquet de Grasse a ouvert le 16 février une instruction judiciaire à l'encontre de Marc Bozetto, le directeur de l'école d'ostéopathie Atman située à Valbonne (06). Il est visé par quatre plaintes pour agressions sexuelles ou viols. L'affaire a débuté en 2018 par les plaintes de deux anciennes élèves qui auraient été agressées par l'ostéopathe lors d'une séance d'ostéopathie pelvienne.

Deux nouvelles plaintes ont été déposées par une quinquagénaire victime d'abus en 2016 et une trentenaire qui s'est rendue à la police au début du mois de février 2021 après avoir lu un article dans Nice Matin le 28 janvier. D'après le journal *Nice Matin*, il y aurait sept victimes présumées.

Une plainte distincte a également été déposée au Canada contre le Collège

d'études ostéopathiques de Montréal par une ex-élève qui affirme avoir été agressée sexuellement par Marc Bozetto. Les faits se seraient déroulés en 2016 lors d'un symposium auquel Marc Bozetto était invité. L'accusé étant en France, la victime ne pourra bénéficier d'un procès devant la chambre criminelle, mais il lui reste la cour civile pour obtenir des dommages et intérêts.

Toutes les victimes témoignent d'un modus operandi quasi similaire de la part de leur agresseur. Il aurait profité de séances d'ostéopathie pelvienne pour toucher leurs seins et leur sexe où résiderait selon lui l'énergie de la vie. L'une d'elle, souffrant déjà d'un traumatisme lié à un viol collectif l'a surpris en train de se masturber alors qu'elle se relevait pour fuir après qu'il avait mis sa main dans sa culotte.

>>>

>>>

Niant les faits, Marc Bozetto a déclaré devant les caméras de France 3 que « c'est un ressenti normal de la femme, mais si toutes les femmes qu'on travaille sur le bassin portent plainte, on ne s'en sort plus et il faut arrêter le métier d'ostéopathe pelvien ». Il se défend en expliquant que ce sont les étudiantes qui avaient sollicité des séances d'ostéopathie gynécologique.

Il suspecte aussi « une possible instrumentalisation de ces allégations par un ancien cadre de l'établissement, licencié en mars 2017 ».

Le 20 février, le centre Atman a publié un communiqué pour annoncer que Marc Bozetto se retirait de la direction de l'école. ■

(Sources : France 3 Régions, 29.01.2021, Nice Matin, 15.02.2021, Le

Monde 16.02.2021, France 3 régions, 20.02.2021)

Lire sur le site de l'Unadfi : *Deux plaintes pour agression sexuelle déposées contre le directeur de l'école Atman* : <https://www.unadfi.org/domaines-dinfiltration/sante-et-bien-etre/pratiques-non-conventionnelles/deux-plaintes-pour-agression-sexuelle-deposees-contre-le-directeur-de-l-ecole-atman/>

## Un parti autrichien d'extrême-droite au secours de la charlatanerie pseudo médicale ? ■ Autriche

■ C'est ce que soutient Christian Kreil, spécialiste autrichien du conspirationnisme et auteur du livre *Fakemedicine*. Sur son blog *Fondation Gurutest* il révèle que le Parti de la Liberté (FPÖ) a soutenu en décembre 2021 une résolution parlementaire demandant que la « médecine complémentaire » et la « médecine intégrative » soient intégrées dans l'enseignement universitaire et soient accessibles à l'hôpital.

Pour eux, le fait que la population accepte largement la « médecine alternative » signifierait que de telles offres sont en adéquation avec ses attentes. Pourtant, comme en France, des disciplines comme l'homéopathie, sont de plus en plus remises en question de manière critique.

Une trentaine de médecins sont cités comme partisans de la motion du FPÖ. Parmi eux se trouvent des représentants de sociétés d'homéopathie, de l'anthroposophie, de la médecine traditionnelle chinoise ainsi que des représentants de petites écoles de soins aromathérapiques ou de la médecine ayurvédique Maharishi...

Interrogé sur la motion, Edzard Ernst, spécialiste des pratiques non-conventionnelles, qui a dirigé l'Institut de

médecine complémentaire et alternative de l'Université d'Exeter au Royaume-Uni de 1993 à 2012 et évalué plus de 400 méthodes, conclut : « les méthodes de médecine complémentaire mentionnées dans la motion sont en grande partie de la pseudo-médecine. Aucune preuve fiable de leur efficacité n'a été produite. Elles ne devraient donc pas être enseignées sur le terrain académique ni être utilisées sur des patients (...) Cette initiative, menée par les lobbyistes de la médecine complémentaire, est une dangereuse poussée contre la médecine fondée sur les preuves, à laquelle il faut s'opposer ».

Et il n'est pas le seul à s'inquiéter. Ainsi dans une lettre ouverte de la Society for Critical Thinking, Krista Federspiel et Ulrich Berger « se plaignent de la tromperie délibérée des patients : le

terme « médecine intégrative » sonne bien pour les profanes, mais signifie que les mesures médicales doivent toujours être conciliées avec des procédures thérapeutiques non prouvées, souvent ésotériques ».

Christian Kreil souligne qu'en Autriche un quart des médecins ont suivi une formation en « médecine complémentaire ». Il réfute l'argument de certains défenseurs des « médecines alternatives » qui réproouvent l'idée d'interdire l'accès de ces formations aux médecins sous prétexte que cela pourrait conduire les patients dans les mains de charlatans car « les médecins qui proposent des pseudo-thérapies sont des charlatans. Ils font partie du problème, et non de la solution. » ■

(Source : Der Standart.at, 19.02.2021)

## Mise en garde contre le traitement de Gwyneth Paltrow pour traiter le « Covid long » ■ Grande-Bretagne

■ Le professeur Stephen Powis, directeur médical national du NHS England, a exhorté les influenceurs tels que Paltrow à ne pas diffuser de fausses informations en matière de santé.

Gwyneth Paltrow, qui aurait contracté la Covid-19 au début de l'épidémie, a récemment expliqué souffrir de ses effets à long terme. Mais, ne manquant pas de ressources, la fondatrice de Goop<sup>1</sup> propose la méthode avec laquelle elle se serait remise sur pieds.

Sur le blog de Goop, elle explique avoir adopté un « régime intuitif » à base de plantes, exempt de sucre et faible en glucide, dont elle vend la recette pour 26 dollars. Il peut être arrosé de Seedlip, un jus d'herbe à 89 dollars la bouteille, qu'elle propose de déguster dans un verre en cristal coûtant 112 dollars. L'idéal serait évidemment d'accompagner ce régime de compléments alimentaires (Madame ovaire vendu 90 dol-

lars), de crèmes et huiles diverses, elles aussi en vente sur le site de Goop. Pour augmenter ses chances de guérison elle fait des séances de sauna d'infra rouge sur une couverture spéciale proposée au prix de 500 dollars. Elle termine son laïus en racontant qu'elle ne peut pas sortir sans un collier (8600 dollars) lorsqu'elle va se ressourcer dans la nature avec ses chaussures de randonnée à 220 dollars...

« Les solutions qu'elle recommande ne sont vraiment pas les solutions que nous recommanderions dans le NHS. » « Sa méthode n'a pas du tout fait ses preuves » explique Stephen Powis. « Nous devons prendre la version longue du Covid-19 au sérieux et appliquer une science sérieuse.

Tous les influenceurs qui utilisent les médias sociaux ont un devoir de responsabilité et un devoir de prudence à cet égard », ajoute-t-il. Au contraire de Gwyneth Paltrow, les autorités sanitaires conseillent de manger une nourriture équilibrée, mais riche en protéines si on a perdu du poids.

Le marché du « Covid long » pourrait être intéressant pour les charlatans, car si la proportion des malades souffrant de cette pathologie est encore mal connue, elle pourrait néanmoins toucher 10 à 30 % des personnes ayant contracté la Covid 19. ■

(Sources : Korii Slate, 22.02.2021, The Guardian, 24.02.2021 & 20 Minutes, 25.02.2021)

1 Site de vente de produits de bien-être largement décriés.

## Condamnation d'un tradipraticien dont le traitement est en cause dans le décès d'une fillette de 16 mois ■ France

■ Un tradipraticien tahitien a écopé, début février, d'un an de prison avec sursis pour homicide involontaire et exercice illégal de la médecine, pour avoir aggravé l'état de santé d'une petite fille finalement décédée le 14 juillet 2016. L'arrière-grand-mère de l'enfant a été condamnée à six mois de prison avec sursis, tandis que ses grands-parents ont écopé de trois mois avec sursis.

En fait, neuf personnes ont comparu pour « homicide involontaire par maladresse, négligence ou omission » devant le tribunal correctionnel de Papeete pour s'expliquer sur la série d'événements qui ont

conduit au décès de la fillette.

Les prévenus, sept membres d'une même famille et deux guérisseurs, avaient décidé de recourir à la médecine traditionnelle pour soigner

un mal mystérieux dont souffrait la petite fille. Amenée chez le guérisseur de la famille, qui a détecté une angine, elle a été traitée avec une décoction de plante et des massages qui auraient aggravé son

>>>

>>>

état en accélérant la diffusion dans son corps de l'infection dont elle souffrait. Devant la détérioration de sa santé, trois jours plus tard la famille s'est rendue chez la mère du guérisseur, elle-même guérisseuse, mais l'état de l'enfant était déjà trop grave. Et lorsqu'ils ont enfin consulté un médecin il était trop tard. L'enfant est morte quelques heures plus tard à l'hôpital d'une infection et de

déshydratation sévère.

Tenant compte des spécificités culturelles de l'île, les juges ont été cléments et ont estimé que le recours à un guérisseur étant habituel, la famille l'avait fait pour tenter de sauver l'enfant.

Mais cette série de mauvais choix a, selon eux, privé la petite fille de toute chance de survie et l'adminis-

tration d'antibiotiques la veille de son décès aurait probablement pu éviter le drame.

Les parents n'ont pas été condamnés car ils voulaient consulter un médecin mais en avaient été dissuadés par l'arrière-grand-mère. ■

(Sources : Tahiti Nui Télévision, 03.02.2021, Ouest France, 04.02.2021 & Egora, 10.02.2021)

Soutenir l'UNADFI

[cliquez-ici](#)

Elaborées par notre service de documentation, les « Actualités de l'Unadfi » sont essentiellement constituées de synthèses d'une sélection d'articles de presse, de résumés de documents divers, de notes de lecture d'ouvrages...

Toute reproduction ou diffusion des informations contenues dans le présent document doit faire l'objet d'une autorisation préalable de l'UNADFI : [documentation@unadfi.org](mailto:documentation@unadfi.org)

## Théorie du complot

### Un collectif de médecins, soutenu par des personnalités complotistes, promeut un traitement décrié contre la Covid-19 ■ France

■ Depuis début février circule sur les réseaux sociaux un protocole médical censé traiter la Covid-19. Baptisé TAP pour « traitement ambulatoire précoce », il a été lancé par la Coordination Santé libre, un réseau d'associations covidosceptiques dans lequel figurent de nombreux médecins dits « rassuristes ».

Co-rédigé par Claude Escarguel, microbiologiste et ancien collaborateur du professeur Didier Raoult, ce protocole se présente sous la forme d'un tableau proposant diverses substances et thérapies à combiner en prévention ou en fonction de la gravité des symptômes de la Covid-19, parmi lesquelles figurent : sophrologie, zinc, vitamine C, homéopathie, vitamine D, prednisolone, l'ivermectine, azithromycine, hydroxychloroquine.

En désaccord avec la gestion de la crise sanitaire par le gouvernement, la Coordination Santé libre a lancé, le 9 janvier 2021, un appel ayant pour objectif de redonner aux

français le pouvoir sur leur santé.

À l'origine du TAP, la coordination regroupe des médecins, plusieurs associations, parmi lesquelles on peut citer Bon Sens, Réinfo Covid, le mouvement Laissons les médecins prescrire, ChroniLyme lié à Christian Perronne ou Réaction-19, et plus de 100 000 citoyens. Elle revendique 30 000 médecins, soit un huitième des praticiens français, mais ce chiffre est impossible à vérifier et la seule liste disponible ne compte que 1361 médecins. Bien que se présentant comme un regroupement de médecins et de soignants, les pratiques alternatives y sont très représentées.

Y figurent la Fondation Dr Catherine Kousmine, l'école de naturopathie suisse prônant « l'immunomodulation douce », l'association Solidarité Ressources Santé et l'association Harmonie et Énergie, respectivement liées aux médecines traditionnelles africaine et chinoise, ainsi que Passerelles pour la Vie qui promeut « la médecine nutritionnelle, naturopathique, quantique ».

Le premier à donner l'alerte sur le protocole, sur Twitter, fut Nathan Peiffer-Smadja, chef de clinique en infectiologie à l'hôpital Bichat qui a prévenu en ces termes: « Si vous voulez diminuer votre risque de

>>>

>>>

développer une forme sévère de Covid-19 et ne pas souffrir d'effets indésirables potentiellement graves, ne suivez surtout pas cette folie. Ce document est criminel, il n'y a pas d'autres mots. »

Par la suite, de nombreux médecins et scientifiques du collectif Fake-Med se sont mobilisés pour mettre en garde contre ce protocole qui pourrait se révéler dangereux en plus d'être inefficace. Pour Matthieu Calafiore, maître de conférence des universités et directeur du DMG de Lille et médecin généraliste, c'est une « cuisine de charlatan qui joue avec la santé de la population ». Il rappelle que l'efficacité de la vitamine D contre la covid n'a pas été prouvée et que plusieurs cas de surdosages ont été observés depuis la diffusion du TAP. Prise en trop grande quantité, elle peut entraîner des problèmes rénaux ou cardiovasculaires.

Quant à L'ivermectine, c'est un anti parasitaire dont les effets sur la Covid n'ont été qu'étudiés en laboratoire.

L'azithromycine, un antibiotique prescrit pour traiter les infections respiratoires, ne réduit en rien la mortalité de la Covid. Son association avec l'hydroxychloroquine peut entraîner des problèmes cardiaques, voire le décès.

Seule la prednisolone a montré un effet dans les cas graves de Covid-19.

L'Ordre des médecins s'est saisi de l'affaire et a écrit à la Haute autorité de santé (HAS) et à l'Agence du médicament (ANSM) pour leur

demander de vérifier la conformité de ce protocole avec les données acquises de la science.

**Ce protocole, qui ne peut même pas être qualifié d'expérimental, est promu et défendu par plusieurs associations et des personnalités connues de la sphère complotiste, parmi lesquels :**

**Martine Wonner**, psychiatre, député, anti-masques, pro-hydroxychloroquine et porte-étendard de la mouvance conspirationniste. Elle est apparue dans le film Hold Up et s'est investie dans l'association Bon Sens aux côtés de Silvano Trotta. Exclue du groupe parlementaire LREM en mai 2020, elle intègre ensuite l'éphémère groupe d'ex-LREM « Écologie démocratie solidarité » dont elle sera vite écartée pour ses positions complotistes et pour avoir relayé un site d'extrême droite. Depuis septembre, elle fait partie du groupe parlementaire hétéroclite « Libertés et Territoires » dont est également membre Jean Lassalle. Elle intervient souvent sur Sud Radio et France-Soir, deux médias connus pour relayer de nombreuses fake news.

**Louis Fouché**, anesthésiste au sein de l'hôpital de la Conception (membre de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille (AP-HM)), qui a relayé le protocole via son site Réinfo Covid.

Il a émergé dans la sphère covidosceptique fin août 2020 en affirmant qu'il n'y aurait pas de seconde vague épidémique. Soutenu par Didier Raoult ou

Christian Perronne, cet ancien membre des Colibris a fait, depuis, beaucoup parler de lui en raison de ses positions anti-masques, anti-restrictions et de ses réserves envers les vaccins à ARN messenger. Il est inquiétant lorsqu'il parle d'euthanasie quant à l'utilisation du Rivotril en soins palliatifs ou prétend que la SARS-Cov-2 est un virus synthétique.

Devenu très populaire, sa chaîne Youtube compte 25 000 abonnés, tandis que ses comptes Facebook et Twitter réunissent respectivement 28 000 et 19 000 personnes.

Dénonçant les « mesures disproportionnées » prise par le gouvernement, il est à l'initiative du collectif Réinfo Covid dont les objectifs sont de « Sortir nos concitoyens de la peur », « Rouvrir l'espace du débat démocratique et scientifique », « Infléchir la politique sanitaire ». Parmi les « experts » qu'il a invités sur sa chaîne Youtube figure Olivier Soulier, un médecin formé à la médecine nouvelle de Ryke Geerd Hamer.

Invité de médias controversés comme Sud-Radio ou Radio Courtoisie, il a aussi été convié sur diverses chaînes YouTube : Régénère de Thierry Casasnovas, Le sentier de Dozulé, lié à la Croix Glorieuse, la chaîne new âge Energie positive. Ses propos sont également relayés par Epoch Times ou Nexus (magazine complotiste publié depuis près de 40 ans).

Promoteur de la médecine dite « intégrative », il a participé le 1er février 2021 au congrès de >>>

>>>

naturopathie et de « médecine intégrative », dont le thème était l'immunité, aux côtés d'invités comme Christian Tal Schaller ou Irène Grosjean.

Le 6 novembre, il a été convoqué par l'APHM pour s'expliquer sur ses propos concernant la létalité

du Covid-19 dans les hôpitaux. Revenant sur cette convocation il affirme qu'elle a été prise pour le faire taire et ajoute : « nous avons déjà trois vidéos sur YouTube qui ont été censurées, bien sûr qu'il y a un déferlement totalitaire contre un discours alternatif qui est le mien ».

Il devrait prochainement participer au second opus de Hold Up. ■

(Sources : Yahoo, 04.02.2021, Le Monde, 05.02.2021, L'Express, 11.02.2021, Sud-Ouest, 19.02.2021, Le Monde, 26.02.2021, France 3, 09.12.2020 & <https://twitter.com/Tipuncho/status/1326518600488931329>)

## À voir



### **Fake news sur ordonnance, Elsa Guiol, Benjamin Teil, Lucie Berland, La fabrique du mensonge, Saison 2, France 5, 07.03.21, 98 min**

■ La collection *La Fabrique du mensonge* de France 5 a proposé le dimanche 7 mars 2021<sup>1</sup> un documentaire intitulé *Fake news sur ordonnance*.

La crise sanitaire a accéléré la désinformation en matière de santé partout dans le monde notamment du fait d'Internet et des réseaux sociaux. Le documentaire analyse ce phénomène en décryptant le film Hold Up et en décrivant le parcours du gourou du crudivorisme Thierry Casasnovas. ■

(Source : Le blog TV News, 23.02.2021)

1 Voir le replay : <https://www.france.tv/france-5/le-doc-du-dimanche/la-fabrique-du-mensonge-saison-2/2293339-fake-news-sur-ordonnance.html>

## Comment composer avec un complotiste dans la famille ? ■ France

■ Que peut faire un proche démuni face à un membre de sa famille qui adhère à des théories conspirationnistes et les propage ? Depuis le début de la crise sanitaire en mars 2020, cette question se pose de plus en plus fréquemment dans les familles où les théories du complot font parfois d'énormes ravages.

Les proches doivent tout d'abord comprendre qu'il n'y a pas un profil type chez les personnes qui adhèrent à ces thèses. Le niveau d'éducation n'entre pas en ligne de compte. Par contre une fragilité occasionnelle peut favoriser le basculement.

Sandrine, dont la mère a basculé

dans le complotisme voit deux facteurs qui auraient favorisé son adhésion aux théories conspirationnistes. D'une part sa conversion au protestantisme évangélique, dont la vision binaire opposant bien et mal a rendu sa mère plus « favorable à la réception de thèses surréalistes », et d'autre part son ignorance du

fonctionnement des algorithmes de YouTube. Pour elle, le dialogue avec sa mère est quasi devenu impossible.

Pourtant explique Christiane Behaghel, conseillère conjugale, la première chose à faire est de dialoguer. Mais pour que l'échange soit fructueux, « il doit permettre de

>>>

>>>

se livrer ». Les théories du complot affectent les personnes qui ont « besoin de donner du sens au chaos et au stress qui suintent dans toute la société ». Il revient aux proches de déterminer en discutant si l'adhésion de leur proche n'est pas « une échappatoire pour une personne qui ne veut pas parler d'elle. »

Si le complotisme devient trop envahissant, la conseillère préconise d'aborder des sujets plus consensuels en veillant à ne pas affubler l'autre de l'étiquette blessante de complotiste et d'éviter à tout prix que le dialogue ne tourne à l'affrontement.

C'est ce qu'essaie de faire Laurie avec son père qui a une « une vision houleuse des vaccins, et convaincu que l'école est un lieu de lavage des cerveaux ». Le dialogue avec lui étant

devenu difficile. pour maintenir le lien, tous deux ont convenu d'éviter certains sujets. Mais elle est « peinée de le voir s'isoler dans une vision très négative des choses, source d'anxiété ».

La famille doit se montrer patiente et bienveillante explique Pascale Duval, porte-parole de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes (Unadfi). « Un des membres peut être considéré « sous emprise » dès lors qu'il ne s'autorise pas à douter de ce à quoi il adhère » explique-t-elle. « Dans le peu d'espace laissé au doute, il faut en tout cas amener son proche à continuer à se poser des questions » ajoute-t-elle.

Pascale Duval souligne les similitudes entre l'adhésion

à des théories du complot et l'appartenance à un groupe sectaire. Dans les deux cas, le processus psychologique est le même - « emprise par rapport à un groupe et radicalisation vis-à-vis d'une croyance » conduisant à une triple rupture : avec soi-même, avec l'entourage et avec la société.

Pascale Duval confie que l'Unadfi est de plus en plus sollicitée par des familles touchées par le complotisme. La majorité du temps l'alerte est donnée par le conjoint, mais il ne faut pas négliger les enfants et essayer de les préserver au mieux en leur expliquant que « lorsqu'un parent s'isole, ce n'est pas parce qu'il ne les aime plus, mais qu'il est obnubilé par son adhésion à une croyance ». ■

(Source : La Croix, 16.02.2021)

## Théorie du complot / Yoga

### Le yoga : porte d'entrée du complotisme ? ■ International

■ Avec l'épidémie de Covid-19, les théories complotistes ont pénétré l'intégralité de la société et les groupes de bien-être et de yoga ne semblent pas épargnés par cette tendance. Cette diffusion se fait par le biais d'influenceurs ou influenceuses qui propagent notamment les théories de QAnon.

Ces influenceurs profitent de leur audience pour diffuser des contenus complotistes auprès de personnes qui ne seraient pas forcément touchées par ces messages en temps normal. Selon Cécile Guerin de l'Institute for Strategic Dialogue les adeptes du yoga et du bien-être sont une minorité à

croire aux théories complotistes mais n'en demeurent pas moins actifs. Une étude du Centre for Countering Digital Hate (CCDH) a révélé que les influenceurs ayant des « opinions anti-vax » - y compris ceux de la communauté du yoga avaient gagné près de huit millions d'adeptes depuis 2019. Matthew

Remski, qui anime un podcast sur les liens entre conspirationnisme et croyances New Age, rappelle que yoga et théories du complot partagent certaines croyances : « tout est lié, rien ne se passe sans raison et rien n'est comme il apparaît ». Il poursuit en rappelant que le yoga a toujours été vanté par des leaders

>>>

>>>

charismatiques critiques à l'égard de la médecine. Selon lui, les influenceurs sur les médias sociaux ne sont que les successeurs de cette pensée.

Dans une interview à la *BBC*, la professeure de yoga Seane Corn admet avoir souvent entendu ses collègues ou ses étudiants se plaindre de la

médecine mais elle constate un changement depuis le début de la pandémie. Elle reçoit des messages ouvertement anti-vaccination, dénonçant Big Pharma ou encore des théories complotistes mettant en cause Bill Gates. Dans certains messages elle a reconnu des idées portées par la communauté QAnon.

La diffusion de théories complotistes au milieu de post bien-être et emplis de spiritualité sur Instagram porte un nom de « QAnon pastel » surfant, comme le dit l'article de Slate, sur « l'esthétisme de la plateforme et les codes du yoga. » ■

(Sources : *BBC*, 14.02.2021 1 & *Slate*, 14.02.2021)

# Dons & Abonnements



## Je soutiens l'UNADFI en faisant un don

40 €  60 €  75 €  150 €  Autre : .....€

A la réception des dons, l'UNADFI, association reconnue d'utilité publique par décret du 30 avril 1996, vous délivre un reçu fiscal conformément aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts.

- **Particuliers** votre don permet une **réduction d'impôt de 66 %** dans la limite de 20 % du revenu imposable.
- **Entreprises** votre don permet une **réduction d'impôt de 60%** dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## Je m'abonne à la revue Bulles de l'UNADFI

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE      ÉTRANGER

25 Euros  
48 Euros

30 Euros  
50 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

## Je m'abonne et je soutiens la revue Bulles

Abonnement de 1 an / 4 numéros  
Abonnement de 2 ans / 8 numéros

FRANCE      ÉTRANGER

30 Euros  
60 Euros

35 Euros  
70 Euros

Souscription à un abonnement : .....€  Renouvellement d'abonnement : .....€

NOM - Prénom : .....

Adresse : .....

E-Mail : .....@.....

Ci-joint le versement de la somme de : ..... €

Date et signature :

Sommaire  
du dernier numéro de  
**Bulles** (cliquer ici)

Versements par chèque bancaire ou mandat administratif à l'ordre de l'UNADFI.  
Conformément à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant.  
Seule l'UNADFI est destinataire des informations et s'engage à ne pas les transmettre.

Document à remplir et à renvoyer à : **UNADFI** - 1, rue du Tarn - 78200 Buchelay